

OUDOTTE ALEXANDRE
ZOLDYCK RIME



LES ARMES À LA MAIN !

OU DOTTE Alexandre
ZOLDYCK Rime

LES ARMES À LA MAIN !

« L'honneur d'un homme c'est de ne pas trahir le camp des hommes »
Vercors

AVANT-PROPOS

Le travail que nous vous présentons est le fruit de recherches réalisées dans le cadre de notre participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation de 2017-2018, qui a pour thème « S'engager pour libérer la France ».

Ce concours crée en 1961 donne l'opportunité aux jeunes générations d'aujourd'hui et de demain de prendre connaissance des drames et des souffrances de la Shoah, mais aussi des actions héroïques de femmes et d'hommes qui s'opposèrent à la barbarie nazie durant le conflit le plus meurtrier de tous les temps. Il nous rappelle que la France est une nation fondée sur un passé ponctué des périodes les plus sombres de l'Histoire de l'Humanité, et a pour objectif de perpétuer le devoir de mémoire de ces heures tourmentées.

Notre travail prend la forme d'un mémoire sur une figure de la Résistance locale de Fontainebleau en Seine-et-Marne. Il s'articule autour de trois grandes périodes de la vie du Commissaire Principal de Police Auguste CALAS.

Notre étude est réalisée par des lycéens de Terminale du Lycée International François 1er à Fontainebleau. Nous tenons à préciser que notre mémoire ne serait constituer une biographie précise et irréprochable. Cependant, nous avons tenté, du mieux que nous pouvions, de mettre à la Lumière un soldat de l'Ombre avec le soutien de nombreuses personnes et organisations nationales.

Nous souhaitons que ce travail permette de faire connaître à ceux qui sont sensibles aux valeurs de paix de notre démocratie le parcours d'un héros national qui aura, au prix de sa vie, combattu pour qu'aujourd'hui la jeunesse française puisse, notamment s'exprimer librement.

Nous savons que ce travail ne peut constituer l'hommage que mérite ce grand monsieur. Si nous regrettons de ne pas avoir eu le temps nécessaire pour approfondir nos recherches, c'est un honneur et un privilège d'avoir pu étudier l'histoire d'un homme qui n'a jamais abandonné la France ni les français, et qui aura toujours combattu LES ARMES À LA MAIN !

OUDOTTE Alexandre



Auguste CALAS
(1892-1945)

INTRODUCTION

Marcher ! Encore marcher ! Avancer sans savoir où on va, sans savoir qui on est... Marcher ! Continuer à marcher ! Ne pas s'arrêter... Puiser dans ses dernières ressources, dans ses dernières forces... Perdre la raison, mais surtout perdre l'espoir ! Les pieds saignent, les jambes fléchissent, les doigts sont endoloris par le froid... Le froid gèle les extrémités : les oreilles, le nez, les lèvres... On ne sent plus rien ! On entend rien... sauf peut-être les milliers de pas irréguliers de ces personnes. Ces personnes sans repères qui errent dans la nuit comme des ombres. Mais es-ce que le mot "personne" est juste pour les qualifier ? Pas d'après le bruit des bottes de S.S qui encadrent une colonne de prisonniers, les conduisant vers la Mort. Des prisonniers qui ne sont plus des Hommes, seulement des matricules ! Épuisés par une alimentation inexistante, un sommeil invisible, des maladies qui ne guérissent pas et des efforts physiques constants... les corps tombent ! Parfois, on peut entendre une détonation qui frappe les tympans, et les marque à vie. Un corps vient de tomber ! La colonne ne doit pas s'arrêter. Celui qui tombe est un homme abattu par les S.S. Son cadavre est laissé sur le côté. Ici, le S.S ne donne pas de sépulture. Un corps vient de tomber ! On ne connaît pas son histoire. On ne sait pas qui il était. Peu savent le nom de celui qui ne se relèvera pas. Un corps vient de tomber ! Alors, ils marchent avec l'espoir de ne pas être le prochain. D'autres tomberont, et d'autres détonations s'entendront cette nuit-là. Victimes d'une guerre qu'ils n'ont pas souhaités, certains mourront pour avoir eu l'audace de respirer. Parmi ces prisonniers à terre, il y a le corps maigre et blessé d'un homme qui vient d'être achevé. Il tombe durant cette nuit du 20 au 21 avril 1945 à Karlsbad-Talspere près de la frontière de la Tchécoslovaquie, comme beaucoup d'autres. Personne sait qu'il est mort pour avoir respiré plus fort que les autres, pour avoir marché avec plus de conviction que les autres, et pour avoir été une Ombre pendant toute cette guerre face aux autres. Les S.S ne le savent pas, mais ils viennent d'abattre froidement l'un des plus loyal serviteur de la France ! Personne le sait !

Le 10 mai 1940, l'Allemagne nazie lançait sa grande offensive sur

l'Europe de l'Ouest. Huit mois après la déclaration de guerre de la France et la Grande-Bretagne à l'Allemagne, le chancelier Hitler met fin à la "drôle de guerre"... Paris voit défiler l'Occupant sur ses Champs-Élysées le 14 juin ! Le monde découvre avec horreur que l'Armée Française, que l'on croyait invincible, vient d'être vaincue. Fontainebleau n'en a peut-être pas conscience, mais durant plus de trois ans, leur Commissaire Principal de Police ne va jamais perdre l'espoir de voir sa patrie libérée. Mort pour un idéal, il va se battre pour que la ville impériale ne sombre jamais dans la terreur. Soldat de la première heure, il n'a jamais abandonné son poste, n'a jamais reculé face à l'ennemi. Il n'a jamais baissé les armes de toute sa vie. À l'aube de la période la plus terrible de notre histoire, il n'a pas l'intention de commencer ! Le Commissaire Auguste CALAS vient d'un pays où l'on se bat pour la Liberté, l'Égalité et la Fraternité... Le Commissaire Calas vient d'une nation qu'on nomme FRANCE !

« Der Schloss von Fontainebleau ist under den Schütz der Deutschen Ehre gestellt » (" Le château de Fontainebleau est placé sous la protection de l'honneur allemand")

Avis en allemand et en français apposait par le conservateur du château Charles Terrasse sur la grille du palais

PREMIÈRE PARTIE

Une ville impériale sous Occupation

Plus rien ne semble pouvoir contenir l'avancée allemande vers la capitale ! L'Armée Française, peu galvanisée, s'écroule en quelques semaines. Dès le 14 mai, le front français cède. Sortie de la Grande Guerre en première puissance militaire du monde, elle ne parvient pas à arrêter le "bulldozer" allemand qui marche sur Paris.

À Fontainebleau comme dans la "ville lumière", les objets précieux susceptibles d'être menacés par les bombardements ou l'invasion ont été transférés vers le centre de la France durant la "drôle de guerre". On avait démonté les boiseries et le plafond de la salle du Conseil, roulé les grandes tapisseries et organisé plusieurs convois de camions entre Fontainebleau et le château de Contresol dans l'Allier.

Face aux mouvements des colonnes militaires allemandes, on observe des poches de résistance militaires d'une Armée Française en lambeaux qui s'accrochent désespérément au terrain. Refusant de se rendre et livrés à eux-mêmes, ils ne peuvent pas imaginer abandonner le "cœur de la France" sans combattre.

L'entrée dans Paris des troupes allemandes le 14 juin engendre une panique générale notamment à Fontainebleau : les bellifontains partent en exode, ainsi que le maire. Le symbole de la ville, son château se vide de son personnel, mise à part le conservateur Charles TERRASSE et l'architecte en chef Albert BRAY

Le 15 juin, Fontainebleau essuie une pluie d'obus. La Seine-et-Marne livre ses dernières batailles. Les 16 et 17 juin 1940 se déroulent à Montmachoux et à Château-Landon les deux ultimes combats dans le département. Les pertes se comptent par centaines, les blessés par milliers. Les soldats à bout de souffle restent pourtant combattifs et vont réussir malgré tout à s'opposer aux régiments allemands. Les soldats français se battent jusqu'à épuisement de munitions et contraignent les Allemands à l'usage de blindés et aux combats de rue. Les Français tombent un à un. Ils ne parviennent pas à arrêter le Blitzkrieg, mais ils sauvent l'honneur de l'Armée Française !

Le dimanche 16 juin 1940 peu avant 9 heures, des éléments motorisés allemands venant de l'Est franchissent la Seine à Valvins sur un pont de bateaux. Ils traversent Avon avant d'entrer dans Fontainebleau, précédant le gros des troupes. L'Armée Allemande fait son entrée dans la ville impériale par la RN6, en provenance de

Melun ; il s'agit d'éléments de la 33e division d'infanterie constituée des 104e, 110e et 115e régiments d'infanterie, du 33e d'artillerie, 69e (L) régiment d'artillerie légère, du 33e bataillon de génie et d'unités annexes. On observe des combats furtifs au carrefour des maréchaux avec des soldats de la 87e division d'infanterie nord-africaine. Les troupes allemandes traversent Fontainebleau pour se diriger vers de la Loire.

Alors que l'architecte en chef BRAY revient à Fontainebleau le 18 juin, après avoir tenté de mettre à l'abri les archives les plus précieuses du palais, il a l'effroi de découvrir le drapeau de l'Allemagne national-socialiste flottant sur le château ! L'Occupation commence dans la ville impériale pour quatre ans : c'est les débuts de la Résistance et de la Collaboration.

Le 19, l'horloge du palais est mise à l'heure allemande. Le 21 juin, *West Front*, journal militaire de l'armée d'invasion, annonçait triomphalement que le château de Fontainebleau était désormais « *en main allemande* ». Choisie pendant un temps comme le siège de commandement ouest de l'Armée Allemande, l'Oberkommando der Heer (P.K.H), ses 60 généraux et entre 12 000 et 20 000 hommes de troupes vont résider dans la ville.

Jacques NIZART, ancien maire de Fontainebleau se souvient : « *Toutes les casernes étaient occupées, également les hôtels, les grandes villas. Des trous de camouflage allemand subsistent même sur les murs des casernes, rue Charité.* ».

Le château, les écoles et l'hôpital sont aussi réquisitionnés. L'endroit est idéal, Fontainebleau est proche de Paris.

S'établit la 14e division d'infanterie de juillet à septembre 1940 et également le 101e R.I et les unités organiques. Les troupes ennemies s'installèrent dans les jardins du château et réquisitionnèrent l'aile Louis XV pour y loger un hôpital de campagne puis des bureaux pour le haut commandement de l'armée de Terre. Des tranchées sont creusées dans les jardins du Parterre, près du bassin du Tibre, pour y installer une batterie de D.C.A. (les canons anti-aériens), ainsi que des tranchées abris que l'on retrouve entre le boulevard de Constance et le Lycée Couperin à la hauteur des Lilas qui étaient destinées aux personnels de l'état-major allemand occupant l'Hôtel Pompadour. D'autres sont présentes dans la parcelle 338 située derrière la villa Orloff ou au quartier

Carroussel sur les pelouses devant l'entrée du manège Sénarmont. Des abris bétonnés sont construits comme dans le quartier Lariboisière où se trouvent deux petits abris à doubles entrées, ainsi que dans le parc du château des Basses Loges, ou dans le Bois du château de la Rivière près des dépôts de munitions.

Les renseignements qui suivent sont tirés du livre *Fontainebleau: Mille ans d'histoire de France* de Jean-François HEBERT et Thierry SARMANT : Pour fêter leur victoire, les vainqueurs organisent, dans la cour du Cheval Blanc le 21 juillet, une cérémonie grandiose, durant laquelle le général von BRAUCHITSCH, commandant en chef de l'armée de Terre, reçoit le bâton de *Generalfeldmarschall*. Les festivités s'ouvrent par un grand dîner de gala offert aux officiels dans la salle de Bal. Elles se poursuivent par un défilé aux flambeaux et un concert militaire. Dans les semaines qui suivirent, von BRAUCHITSCH mena grand train à Fontainebleau : dîners dans la galerie ou la salle des Gardes, concerts, conférences, séances de cinéma et représentations au théâtre de Napoléon III. On voit alors affluer au château les dignitaires civils et militaires de l'Allemagne nazie : le général HALDER, chef d'état-major de l'armée de Terre, le général KEITEL, futur *feld-maréchal* et chef d'état-major de la *Wehrmacht*, le général PAULUS, futur vaincu de Stalingrad, le ministre Robert LEY, des gauleiters, l'ambassadeur Otto ABETZ. Les concerts de musique militaire alternent avec ceux de musique classique : BACH, HAENDEL, MOZART, HAYDN, BEETHOVEN, SCHUBERT... tous les plus grands compositeurs germaniques, donnés par les plus prestigieux orchestres allemands, comme le Philharmonique de Berlin. Le 12 septembre, on joua *L'Enlèvement au Sérail* ; le 24, le chef Eugen JOCHUM donna un concert de MOZART. Adolf HITLER lui-même aurait passé quelques heures au château dans la soirée du 24 octobre, au sortir de son entrevue avec le Maréchal PÉTAİN à Montoire.

Il y eut durant cette période assez peu de dégâts dans le château : quelques larcins, du désordre, des boiseries et des parquets salis... et, malgré les protestations de l'architecte en chef, les soldats pêchèrent les carpes de l'étang.

De juillet 1940 à juillet 1944, c'est à l'hôtel de Londres que séjournent l'Oberkommando 448 et 781, le commandement de la

place, la Kreis Kommandantur comprenant le 2e bataillon du régiment de sécurité 101.

En octobre 1940, le maréchal von BRAUCHITSCH fut remplacé dans ses fonctions de commandant en chef en France par le général von STÜLPNAGEL. L'état-major allemand quitta Fontainebleau. Mais ce ne fut qu'un faux départ. En mai 1941, l'aile Louis XV – appellation militaire de la cour des Offices – fut à nouveau occupée par un état-major, des serviteurs et une école de téléphonie de l'Armée Allemande. Les concerts reprirent, les déprédations également.

On pensa un moment à mettre en culture les carrés du grand parterre, mais l'administration des Beaux-Arts déconseilla une mesure susceptible de « *provoquer des railleries désobligeantes pour notre honneur national* ». D'août 1942 à août 1944, s'installe dans le camp du quartier du Bréau le 3e détachement de réserve automobile de la marine (*3e Marine-Kraftfahr-Ersatz-Abteilung*). De février à novembre 1942, des éléments de la 55e division motorisée, la *Leibstandarte Adolf Hitler*, en provenance de Russie séjournent au quartier Lariboisière et les officiers sont hébergés à l'hôtel des Chasses à Avon (les autres unités de cette division cantonne à Melun et à Évreux). De novembre 1943 à mars 1944, le quartier général du groupe d'armée B, les 7e et 15e armées, le *Hauptquartier Heerdgrupp B*, occupe l'Hôtel Pompadour.

En réalité, l'occupation allemande locale restera importante jusqu'à la Libération, les troupes venant au repos à tour de rôle de Paris.

L'agglomération est contrôlée par une *Kommandantur*, c'est-à-dire un local où était installé un commandement militaire par l'Armée Allemande, et une *Feldgendarmarie*, la police militaire allemande. Les *Feldgendarme*, gendarmes de la *Wehrmacht*, étaient surnommés les « chiens enchaînés » en raison du hausse-col métallique qu'ils portaient autour du cou. Ces soldats étaient redoutés, ils traquaient les déserteurs de l'Armée Allemande, les résistants, les militaires alliés isolés (aviateurs, commandos...), contrôlaient les frontières, la chasse et la pêche, l'agriculture et les trafics de marchandises, gardaient les prisons contrôlées par les Allemands et procédaient aux exécutions des personnes condamnées à mort par les tribunaux militaires allemands. Le siège

de la *Gestapo*, situé à Melun à l'automne 1942, possède des antennes dans les principales villes de Seine-et-Marne, avec à sa tête le redoutable tortionnaire Wilhelm KORF responsable, notamment du massacre des Oblats à la Brosse-Montceaux ou de l'exécution des fusillés d'Arbonne.

Les bellifontains supportent de moins en moins la présence de plus en plus pesante de l'occupant nazi ! La vie à Fontainebleau ressemble à de nombreuses autres agglomérations, soumise à des restrictions strictes et suivant les indications des Autorités Allemandes dans la zone occupée. Illustrant la perte du mot « Liberté ! » dans la devise nationale, la libre circulation est restreinte par le port d'un *ausweis* (un laissez-passé). À partir de 1941, les restrictions se font de plus en plus contraignantes à tous les niveaux : alimentation, chauffage, fourniture, vêtements, couvre-feu... puis les *verboten* (interdictions) de toutes sortes ! Vient le temps de la répression !

L'ancien maire Jacques NIZART se souvient : « *La première répression vise les Juifs, en application des lois et décrets antisémites : port de l'étoile jaune, assignation à résidence, contrôles fréquents. Les familles juives de Fontainebleau n'y échappent pas. Les persécutions contre la communauté juive vont s'aggravant. Le vendredi 11 avril 1941, des grenades incendiaires sont jetées sur la synagogue proche de l'hôtel Legris. L'édifice religieux est réduit en cendres. J'en ai été le témoin oculaire.* » Les responsables de l'incendie de la synagogue de Fontainebleau sont des officiers allemands ! Jacques NIZART poursuit : « *Puis arrivent les arrestations, les déportations par familles entières, hommes, femmes, enfants. 58 noms de morts en déportation sont inscrits sur la plaque du souvenir au cimetière juif Plaine de la Chambre.* »

Le port obligatoire de l'étoile jaune va provoquer chez de nombreux français un choc, et va faire voler en éclats leur foi aveugle dans le gouvernement de Vichy. Pour beaucoup, la répression contre les juifs et les restrictions allemandes ravivent la haine du "boche" et poussent les français à rejoindre les petits groupes de résistants qui s'étaient formés après la débâcle. Dans un Fontainebleau qui a sombré dans la guerre, une grande partie de la population adhère à la dénonciation. Mme Renée WATHIER-

ANDREU, historienne spécialiste des policiers dans la Résistance (dont le Commissaire CALAS) et bellifontaine, évoque une ville peut glorieuse sous l'Occupation où « *chacun dénonce son voisin* ». La ville impériale tentera de se reconstruire et d'oublier l'Occupation dans l'après-guerre !

Trois journaux locaux servent la Collaboration. *L'informateur de Seine-et-Marne* stigmatise les bombardements anglais et les actions des résistants – qualifiés de « *terroristes* » - tandis que Pierre DOIGNON rend compte des spectacles au théâtre, des excursions naturalistes ou des nouvelles de la forêt. Le ton est sensiblement le même dans *Le Briard*, devenu prudent à partir de l'été 44, en supprimant des articles contre l'« *impérialisme US et le judéo-bolchévisme* », mais il se félicite des ravages causés à Londres par « *une arme nouvelle, les météores à la dynamite* » (en fait les V1). Le rédacteur bellifontain Marcel BARTÉLEMI, se contente de parler des difficultés de la vie quotidienne. Le ton de *L'Abeille de Fontainebleau* est plus virulent. Devant « *les quelques avancées anglo-américaines en Normandie* » durant l'été 1944, son directeur compte sur la Milice pour « *maintenir l'ordre* » à Fontainebleau, au cas où ses compatriotes seraient tentés de rejoindre « *les groupes de résistance* ».

Pourtant dans l'Ombre, certains habitants de Fontainebleau et d'Avon, n'acceptant pas la défait, décident d'agir ! Depuis 1940, des tracts inondent les boîtes aux lettres, les lieux publics avec des slogans comme « *Dehors les boches !* » ou des "V" de la victoire qui apparaissent sur les murs. La Résistance commence d'abord par les mots ! Les réseaux se créent : Ernest Publican en forêt de Fontainebleau, Vélites-Termopyles, Confrérie Notre-Dame... Ils fabriquent des faux-papiers, aident les personnes recherchées par les Autorités Allemandes : juifs, réfractaires aux S.T.O, aviateurs abattus... Des actions de sabotage ont lieu sur la voie ferrée « *Paris-Lyon-Marseille* ». Même si, en comparant le réseau de la Résistance en Seine-et-Marne avec d'autres régions comme la Bretagne, la région Rhône-Alpes, il apparaît plus modeste et moins connu, plus d'une cinquantaine d'actions de sabotage ferroviaires y sont recensées !

À Fontainebleau, trois groupes de résistants se sont peu à peu constitués.

Le Front National, le groupe le plus important dans le Sud de la Seine-et-Marne est dirigé par Pierre SERVIAT depuis l'arrestation d'Émile JUNGUENET. *Le Front National Organe de Résistance* (F.N.O.R) est une organisation de la Résistance intérieure créée par le Parti communiste français en 1941 ; mais ses membres peuvent y adhérer pour des raisons locales.

Les deux autres groupes sont composés majoritairement de militaires : *Ceux de la Résistance* avec les colonels EDMOND et POUCHARD, ainsi que l'*Armée secrète* dirigé par le colonel LARMINAT, avec Henri BEL comme adjoint.

Après unification de ces groupes par le colonel de LARMINAT, celui-ci est pris en otage par Vichy et remplacé par Henri BEL. Avant le débarquement, les résistants seront en alerte : ils fourniront des renseignements aux Alliés, attaqueront des convois allemands et constitueront un stock d'essence.

Courant 1943, ces réseaux développent leurs actions. Face à la prolifération des "actes terroristes", les Allemands mènent une répression terrible ! Impitoyablement recherchés et démantelés, leurs membres sont relevés par d'autres : « *Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place* » ! Les arrestations se multiplient... Les occupants sont aidés par les plus virulents "collabos" : les membres de la Milice, sous la direction de Pierre DENIS, ou des fanatiques, tels que Jean COUELLE, un antiquaire de la rue Grande qui répand ses menaces haineuses en ville.

Répliquant aux menaces de ce dernier, Jacques DOMINJON, qui travaille dans la teinture familiale au 166 rue Grande, lance le 21 juillet 1944 : « *qu'il ferait bien de se méfier car les Américains seront bientôt là* ». À quoi l'antiquaire répond : « *Vous allez avoir de mes nouvelles* » (selon le témoignage de Jean-Claude DOMINJON). Quand les *Feldgendarmes* passent le samedi 30 à deux heures trente, Jacques DOMINJON prend la fuite. Dépités, ils arrêteront sa femme et sa mère. Le teinturier sera finalement arrêté, transféré de la prison de Fontainebleau à celle de Melun, avant de partir pour l'Allemagne le 15 août !

En avril 1942, cinq habitants d'Avon et un de Thomery sont fusillés sommairement au lieu dit « La Glandée ». En mai, on arrête et déporte le résistant Ballen de GUZMANN, « *personnalité très connue de Fontainebleau, un fondateurs de l'Automobile club de*

France » fait remarquer Jacques NIZART. Parmi son groupe qui compte 23 résistants, on note la présence du Père JACQUES, directeur du collège des Carmes, et le maire d'Avon Rémy DUMONCEL, qui meurent en déportation.

Ainsi, beaucoup de résistants, d'abord internés sont ensuite déportés en Allemagne. D'autres résistants suivront, comme Clément JACQUIOT, inspecteur des Forêts accusés de : filières d'évasion de prisonniers de guerre, faux papiers d'identité, fausses cartes d'alimentation, filières d'accueil d'aviateurs abattus, accueil de juifs recherchés, asile aux réfractaires du S.T.O.

En 1943, Émile JUNGUENET est désigné comme Chef de la Résistance à Fontainebleau et coordonne trois réseaux dans la région. Jacques NIZART cite également le colonel EDMOND, le capitaine GUENEAU, Paul MATHERY, Lucien CANUS, Aristide ROUX, Étienne CHALUT-NATAL.

La prison maison d'arrêt de Fontainebleau, rue du Sergent-Perrier, ne désemplit pas ! Appelée « *prison Damesme* », de nombreux internements et tortures eurent lieu par le chef de la Gestapo de Melun lui-même.

Le maire ajoute : « *Le 22 juillet, puis le 17 août, 36 résistants de la région, alors emprisonnés, vont en camion vers le Plaine de Chamfroy, en forêt dans la commune d'Arbonne-la-Forêt. À la Libération, quelques jours plus tard, on découvrira avec horreur, deux grands charniers. Un monument immortalise ces héros.* » Parmi les "fusillés d'Arbonne", 14 détenus provenaient, le 17 août, de la prison bellifontaine !

Ainsi, comme le résume le général Robert BRESSE : « *Beaucoup, notamment les combattants de l'ombre, n'ont jamais vu la Libération. Tués au combat loin de leur pays, disparus en mer, torturés dans une geôle de leur patrie, puis fusillés sur place ou achevés dans un camp de l'Est, ils ont payé le prix de leur engagement. Ceux qui ont survécu arrivent au soir de leur vie. Il est juste que leur mémoire ne disparaisse pas avec eux et que le sens profond de leur engagement ne soit pas perdu.* » La Nation leur est éternellement reconnaissante !

Dans une époque troublée, une ville agonisante, des résistants traqués... le Commissaire Auguste CALAS va participer à l'œuvre de la Libération. Il ne fait pas de Fontainebleau et ses alentours une

terre protégée de l'occupant nazi mais va mettre ses fonctions et ses compétences à la disposition de la Résistance et des personnes recherchées et vouer un combat à l'envahisseur. Il fait incontestablement partie de l'Histoire de Fontainebleau !

- « *La vie militaire apprend aux hommes :*
- *le courage moral ;*
 - *le franc-parler ;*
 - *l'orgueil de soi-même ;*
 - *le mépris de l'arrivisme ;*
 - *le dégoût des intrigues »*

Quelques lignes d'Auguste CALAS à sa famille

DEUXIÈME PARTIE

Un héros de la Grande Guerre

VIVE LA FRANCE ! Tenter de comprendre les raisons qui ont poussées le Commissaire Auguste CALAS à résister à l'envahisseur en 1940, c'est comprendre celles qui l'ont poussées à se battre sur le front en 1914. Il faut pour cela peser ces mots, connaître leur importance. Le Commissaire CALAS vient d'une époque où l'on est façonné par ces quelques mots !

Auguste CALAS né le 16 août 1892 à Paris dans le 19^e arrondissement de Paul Dieudonné CALAS et de Marie BARRIERAUD. Sa mère était Limousine et son père originaire de l'Hérault, de ce Midi où Auguste CALAS aimait aller se reposer et où il passa les meilleurs de ses loisirs. Issue d'une famille modeste, ses parents tiennent un magasin de chaussures au 167 rue de la Pompe au coin de l'avenue Bugeaud à Paris sous le nom de : Cordonnerie Bugeaud, commande et réparation.

Le jeune Auguste CALAS grandit dans une France blessée par la défaite de 1871, qui mit fin à la Guerre Franco-Prussienne et au Seconde Empire de NAPOLÉON III. Dans un pays envahi, le chancelier BISMARCK proclamait l'Empire allemand dans la galerie des glaces à Versailles. L'Alsace et la Lorraine devenaient des territoires rattachés à l'Empire allemand ! Le jeune Auguste CALAS est donc éduqué dans un esprit "revanchard". Dans cette "entre deux-guerres", l'éducation française va façonner un patriotisme nationaliste en inculquant aux plus jeunes un sentiment de haine face à l'Empire allemand, et en vantant la "supériorité des Français et de leur territoire". Les Allemands sont des barbares sanguinaires et les Anglais des êtres avares isolés sur une île !

Élève studieux et calme, il suit de bonnes études secondaires. Ses parents furent pour leur fils des « *guides affectueux et sûrs* », ainsi que des « *exemples de travail et de probité* », d'après le livret de René PETIT : *Promotion Auguste CALAS*.

Le jeune parisien aurait pu, dans sa jeunesse, développer les valeurs que ses maîtres du conservatoire encourageaient, « *il avait une très belle voix baryton et ses qualités naturelles auraient certainement pu le faire distinguer dans le monde du théâtre* », mais il manifeste déjà un certain goût pour l'action. En 1913, il est engagé volontaire dans l'Armée comme 2^e classe. Présentait-il l'approche du conflit généralisé avec la montée des tensions internationales ?

Lorsque la Première Guerre Mondiale éclate, il se trouve sous les drapeaux comme sous-officier au 76e régiment d'infanterie. Il gravit les échelons jusqu'au grade d'adjudant-chef obtenu le 10 mai 1915.

Le 15 mai 1915, l'adjudant-chef CALAS est grièvement blessé, à la tête de sa section sur le front Ouest. Dans le document communiqué par le Directeur de l'École de Police de Draveil, on peut lire : « *A entraîné sa section à l'attaque de positions ennemies retranchées, les a conquises et s'est maintenu malgré de violentes contre-attaques. Blessé à la région épigastrique (blessure grave)* ». Sa bravoure fut récompensée par la Médaille Militaire et la Croix de Guerre. Le 22 décembre, il est promu sous-lieutenant.

Il sert sur les champs de bataille les plus meurtriers : en Argonne, dans la Somme, à Verdun...

Affecté au 17e bataillon de chasseurs à pied (unité qui se couvrit de gloire), le sous-lieutenant CALAS est blessé une nouvelle fois et fait prisonnier le 29 octobre 1916. Il est incarcéré à Osnabrück où il tente de s'évader à deux reprises, ce qui lui vaut l'incarcération dans la fameuse forteresse, devenue familière aux spectateurs de *La Grande Illusion*, d'Ingolstadt au fort IX (dit "fort des évadés").

Situés en Bavière, sur le Danube, entre Munich et Nuremberg, la forteresse d'Ingolstadt était réputée pour être un des camps les plus durs de toute l'Allemagne où étaient incarcérés des officiers français, britanniques ou russes ayant tentés de s'évader.

Les Allemands avaient imaginé de rassembler dans ce camp toutes les fortes têtes dont l'idée fixe était de leur fausser compagnie ! Ainsi, les officiers français les plus récalcitrants pouvaient mettre en commun leurs expériences. En résumé, créer ce que les Allemands eux-mêmes appelleront une « *Académie d'évasion* ». Les défenses naturelles du fort d'Ingolstadt, renforcées par une garde et un régime exceptionnellement sévère, interdisaient toute tentative d'évasion.

Il y partage sa captivité avec deux jeunes capitaines, qui feront une brillante carrière, Georges CATROUX et Charles de GAULLE.

À partir de 1916, il y a eu une grave pénurie de nourriture.

Ce camp, dans lequel se trouvent des officiers et des soldats (408 au total en Nov. 14), a reçu la visite des délégués du

Gouvernement Espagnol en Novembre 1914, en Novembre 1915 (427 prisonniers dont 295 français), le 28 Février 1916, le 23 Septembre 1916 (117 prisonniers dont 91 français), le 13 Avril 1917 (231 prisonniers dont 164 français, officiers et ordonnances), le 8 Juillet 1917 (208 prisonniers dont 1701 français, officiers et ordonnances). Ingolstadt restera une forteresse jusque dans l'entre-deux-guerres, quand HITLER lui retire ce statut.

Après sa troisième tentative d'évasion, il réussit à s'évader et rejoint enfin son corps le 17 décembre 1918. Il devient lieutenant car promu le 22 décembre 1917.

Après l'armistice du 11 novembre 1918, il s'engage dans la campagne de Pologne, où il est chargé de former l'armée de ce pays redevenu indépendant, sous les ordres du général FOCH (qui sera Maréchal de France et *Voïvoide* de Pologne, c'est-à-dire gouverneur d'une province).

De février 1919 à mars 1921, la guerre soviéto-polonaise éclate ! Lorsque les vainqueurs de la Grande Guerre redessinent la carte de l'Europe au Traité de Versailles, ils se retrouvent incapables de déterminer les frontières à l'Est de l'Europe (les russes n'y sont pas conviés) notamment celle qui doit séparer la Pologne de son voisin soviétique. Cette situation aboutie à de multiples conflits armés !

En avril 1919, il est affecté à l'état-major de l'armée polonaise puis en novembre 1919 délégué pour la France avec le général VINCENT à la Mission des Pays Baltes.

Ses qualités d'organisateur le firent particulièrement bien remarquer auprès de sa hiérarchie.

C'est durant cette époque qu'il rencontre Wanda BOROWSKA, né le 27 septembre 1897 en Pologne, et dont il est divorcé lorsqu'il entre dans la police. Ce fait est certifié par la demande du maire de Fontainebleau du 4 juillet 1946 au maire d'Aïn-Sifra (Algérie) à propos d'« *un extrait de la transcription de divorce concernant : Auguste, Joseph, Jean CALAS* » marié en cette commune le « 22 août 1922 ». Cela « *afin de permettre de faire compléter avant transcription, un acte de décès dressé par le Ministère des Anciens Combattants, et concernant un déporté politique* ».

Au cours de ces années, il acquiert de sérieuses connaissances

en langue allemande. Il intervient dans des missions en Italie et en Russie.

Sur sa demande, en août 1920, Auguste CALAS fut mis à la disposition du Gouverneur Général de l'Algérie. Il sert d'abord au 6e Régiment de Tirailleurs Algériens, puis aux Affaires indigènes et aux Compagnies Sahariennes. En mai 1925, il exerce les fonctions de chef de bureau des compagnies sahariennes à Aïn-Sefra dans le Sud-Oranais.

À l'époque, il écrit à sa famille : « *La vie militaire apprend aux hommes : le courage moral, le franc-parler, l'orgueil de soi-même, le mépris de l'arrivisme, le dégoût des intrigues.* »

Il termine sa carrière militaire en 1928 au 2e régiment de tirailleurs algériens, et fait valoir ses droits à la retraite. Auguste CALAS est alors titulaire de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre avec Palme (I étoile de bronze), de la Médaille des Évadés, de la Médaille de la Victoire et d'autres décorations non identifiées coloniales et étrangères (françaises et polonaises). Mais aussi, deux citations à l'Ordre de l'Armée et à l'Ordre de la Brigade. Le 25 décembre 1929, Auguste CALAS est promu capitaine de réserve.

Chaque année, il effectue quelques périodes d'Officier de réserves au cours desquelles ses travaux personnels le font remarquer du Général commandant la 4ème Région militaire qui lui adresse des félicitations.

Âgé de 36 ans, il choisit d'entrer dans la Police. Il commence sa carrière à la Police Judiciaire, le 20 octobre 1931. Après deux ans passés comme inspecteur de police, il se présente au concours de commissaire. Il obtint des notes très honorables.

Ce "cœur vaillant" avait écrit en conclusion de la dissertation donnée au concours de commissaire de police sur le sujet « *L'influence des relations d'amitié sur notre vie. Nécessité de bien choisir. Quelles qualités exigeriez-vous de vos amis ?* », il avait conclu : « *Rien n'est... plus agréable qu'une solide amitié que rien ne peut altérer. Un ami sincère doit partager vos joies et vos peines, chercher tout ce qui peut vous faire plaisir.* »

Il reçoit la Médaille Commémorative de la Guerre 1918-1921 le 9 mars 1932 par l'Attaché Militaire et Naval à l'Ambassade de Pologne.

Il devint Commissaire, et reçoit son affectation à Châteaudun (Eure-et-Loir) le 21 février 1934 dans la Police Municipale. Il est très vite apprécié pour ses qualités « ... *de courage et de décision...* ». Le Sous-Préfet de Châteaudun fait une appréciation élogieuse le 26 novembre 1934 : « *Excellent fonctionnaire, actif, énergique et consciencieux qui donne toute satisfaction à l'Administration Préfectorale et pourrait aisément diriger un service plus important que celui qui lui est actuellement confié* ».

Puis est nommé le 1er juin 1935 à Millau (Aveyron) où il est également reconnu comme étant « ...*d'une moralité indiscutable...* » à la fois par le Sous-Préfet et le Procureur de la République. Le Sous-Préfet écrit le 13 septembre 1935 : « *Bien que depuis peu de temps à Millau où il est arrivé un mois avant la fin de la grève générale de la ganterie, j'ai déjà pu suffisamment apprécier le travail de réorganisation qu'il a fourni dans son commissariat pour pouvoir donner une très bonne note générale à ce fonctionnaire consciencieux et dévoué et qui sait, à l'occasion, en imposer par son autorité* ».

Pour des raisons budgétaires et souhaitant se rapprocher du domicile de sa mère qui prend de l'âge, il est nommé dans la Police d'État et arrive à Fontainebleau, le 26 janvier 1936, lieu considéré comme une ville « ...*touristique... et poste délicat...* ». Il habite le 8 rue Auguste-Barbier.

Fonctionnaire intègre, affable, conciliant mais énergique et infatigable, le Commissaire CALAS acquit rapidement la considération de la population bellifontaine, comme l'estime de tous ses collègues policiers. Il obtient le respect du Préfet de Melun, qui l'affirme dans une appréciation le 9 octobre 1936 : « *M. CALAS occupe un poste délicat dans une ville touristique qui exige de son titulaire un esprit délié, un grand tact et une habileté qu'avec un peu plus d'expérience M. CALAS acquerra sans doute* ». Dès 1937, le Procureur de la République porte sur lui un jugement particulièrement élogieux : « ...*actif, intelligent et perspicace... [a] du tact [de la] fermeté... il apporte au Parquet une collaboration précieuse et efficace...* ». Difficile à croire que ce fonctionnaire exemplaire va être sujet à des "réserves" de la part de sa hiérarchie sous l'Occupation.

L'année 1938 se déroule selon le même rythme, mais sa fiche de

notation datée du 28 septembre indique qu'il vient d'être mobilisé comme officier_désormais_de réserve. Ses fiches de notations portent d'ailleurs chaque année la mention « ...*mobilisable dès le premier jour...* »

Les accords de Munich sont signés les 29 et 30 septembre : l'Europe, ensanglantée des Traités de Versailles et ses annexes datant du 11 novembre 1918, vit ses derniers mois avant de replonger dans une violence encore plus sanglante.

Le dossier du Commissaire Auguste CALAS ne comporte pas de bulletin individuel pour l'année 1938.

Possédant une envie inépuisable d'aider son prochain, son sens du devoir l'a même conduit à être pompier volontaire !

Le 1er novembre 1941, le soldat de 14-18 est promu Commissaire Principal de Police à Fontainebleau...

« Aucune arrestation ne sera opérée pour les boches ! »
Auguste Calas à son officier de Paix

TROISIÈME PARTIE

Un résistant de la France combattante

L'Europe s'embrase à nouveau ! La "paix" obtenue après la Grande Guerre vient d'éclater en morceaux. La Grande-Bretagne puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. Suit alors une mobilisation générale dans un pays encore marqué par les cicatrices de 14-18. Une Seconde Guerre Mondiale qui apparaissait pour certain inévitable ! Le général de GAULLE avait dit en octobre 1918 : « *Chacun sait, chacun sent que cette paix n'est qu'une couverture jetée sur des ambitions non satisfaites, des haines plus vivaces que jamais, des colères nationales non éteintes.* » Encore une fois le sang d'innocents va couler, une nouvelle fois la Patrie est menacée ! La France, le Commissaire Auguste CALAS est prêt à la défendre depuis ses 21 ans. Il se remet à l'œuvre et quelle œuvre !

Le 2 septembre 1939, le Capitaine CALAS est à nouveau mobilisé, au 330^e régiment d'infanterie à Domfront. Auguste CALAS n'a pas peur de se salir les mains pour la bonne cause. On peut donc imaginer sa déception lorsqu'en février 1940, il est réformé pour ses deux blessures de guerre. Il regagne donc le commissariat de Fontainebleau.

La France est à terre ! Divisée entre une zone occupée, administrée par les Allemands, et une zone libre, sous la gouvernance de Vichy, la France vient de tomber ! Vint l'occupation allemande.

Le Commissaire de 48 ans n'est nullement décidé à collaborer. Haine profonde et tenace envers "les boches". Pour ne pas servir sous le joug allemand, il demande dès le mois de juin 40 au préfet de Seine-et-Marne, sa mise en disponibilité qui lui fut refusée. Même s'il souffre intensément des malheurs de la Patrie, son « *bel optimisme naturel ne se démentit pas* » témoigne René PETIT. Il ne douta jamais de la victoire finale, quels que fussent les nuages accumulés sur nos têtes.

Olivier de PRAT, archiviste aux archives nationales en 1948, « *connaissait tout particulièrement M.CALAS. [...] Au début de la guerre, ils se voyaient souvent pour parler de leurs collections d'armes anciennes et aussi des malheurs de notre pauvre pays* » (lettre datée du 28 janvier 1948 signée L. de PRAT).

Tandis que les Allemands promulguent en France les premières ordonnances antisémites (27 septembre 1940), le gouvernement de

Vichy édite une « *loi portant statut des juifs* » (3 octobre 1940, modifiée le 2 juin 1941), et une « *loi sur l'internement des étrangers de race juive* » (4 octobre 1940).

Le 30 octobre 1940, Auguste CALAS adresse un rapport au Préfet concernant sa première entrevue avec le chef de la *Kommandantur*. Sa correspondance ne laisse aucun doute sur ses sentiments ! L'officier allemand l'avait averti qu'il le ferait exécuter en cas d'incident sur la circonscription de police.

Rapport du Commissaire Auguste CALAS à son Chef hiérarchique :

Cabinet de MELUN, le 30 Octobre 1940

Le Commissaire de Police de Fontainebleau à Monsieur le PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

À toutes fins utiles, j'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai été appelé, ce matin à 11 heures, au Bureau de la Kommandantur où, devant l'ancien chef de cette Kommandantur et d'autres Officiers allemands, j'ai été présenté à son successeur.

Le dernier, après m'avoir averti qu'il me rendait personnellement responsable de tout incident pouvant survenir dans ma résidence, il m'a fait le geste de couper le cou en me demandant si j'avais bien compris. Il a d'ailleurs insisté sur ce dernier geste.

J'aurais pu lui répondre qu'ayant combattu en Argonne à Verdun et à la Somme, ce ne sont pas les menaces d'assassinat qui peuvent me faire peur quoique je préférerais à cette mort, celle des champs de bataille les armes à la main.

Mais j'ai préféré me taire et garder mon sang-froid...

S'agit-il d'un incident provoqué par l'individu que je vous ai signalé et contre lequel j'ai dû prendre récemment certaines mesures. Je ne saurais le dire.

Le Commissaire de Police A. Calas

L'individu est Lammoulette.

30 octobre 1940

Le commissaire de Police de Fontainebleau
à M. le Préfet de Seine et Marne

Cabinet de Melun

A toutes fins utiles :

J'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai été appelé ce matin au bureau de la Commandantur, en devant l'ancien chef de cette Commandantur et d'autres officiers allemands qui ont été présentés à son successeur.

Ce dernier après m'avoir averti qu'il me rendait personnellement responsable de tout incident pouvant survenir dans ma résidence, a fait le geste de couper le caviar en me demandant si j'avais bien compris ; il a d'ailleurs insisté sur ce geste.

J'aurais pu lui répondre qu'ayant combattu en argonne à Verdun et la Somme - et me lout pas des menaces d'assassinat, qui peuvent me faire peur, quoique je préférerais à cette mort celle des champs de bataille les armes à la main. Mais j'ai préféré me taire et garder mon sang froid.

J'ai été il d'un incident provoqué
par l'individu que je vous ai signalé
et contre lequel, j'ai du prendre récem-
ment certaines mesures. Je ne saurais
le dire

Le commissaire de Police

Signé A. Calas

L'individu est Lammollette

On constate dans cette lettre que le Commissaire n'éprouve à aucun moment un sentiment de peur ou d'intimidation de la part de la Kommandantur : « *...ce ne sont pas les menaces d'assassinat qui peuvent me faire peur...* » Son contrôle de soi : « *j'ai préféré me taire et garder mon sang-froid...* », met en avant la prise de conscience du commissaire. Il comprend qu'il n'est pas en position de force, et doit mener une lutte différente de celle des champs de bataille, à visage découvert. Même s'il est resté muet devant les menaces du chef de la Kommandantur, ses sentiments ne laissent aucun doute sur sa détermination à considérer l'Allemand comme un ennemi. Elle est le document le plus précieux de ceux que nous avons consulté, symbole de son engagement ! Le verso de la lettre laisse sous-entendre que le Commissaire a été signalé à la Kommandantur, ce qui explique sa convocation : « *L'individu s'appelle Lammoulette* »

Sous l'Occupation, les préfets dépendent dans les deux zones de l'autorité de Vichy. Ceux de zone nord doivent aussi se conformer aux exigences de l'occupant. A.CALAS a prit des risques sur le long terme en envoyant cette lettre au Préfet seine-et-marnais.

Dans un mot du Commissaire CALAS datant du 23 septembre 1940, il certifie aux Autorités être de père français : « *Je soussigné Calas Auguste Jean, Commissaire de police à Fontainebleau, déclare sur l'honneur appartenir à la catégorie A, comme étant de père français.* » Sous-entendu, on réalise un recensement des "indésirables" aux postes de fonctionnaire !

Le Commissaire CALAS entreprend une lutte sourde contre le vainqueur provisoire, jamais accepté. Le témoignage d'après guerre de son adjoint, l'officier de paix Paul PICHON est formel : « *... certifie que la Police de FONTAINEBLEAU sous la direction du Commissaire Principal CALAS Auguste a eu une attitude digne des plus hautes traditions françaises. Aucune arrestation de patriotes ou de réfractaires du S.T.O n'a été menée dans la région. Aucun renseignement n'a été fourni aux troupes d'occupation. Dans la lutte obscure de chaque jour, CALAS a mis au service du pays ses brillantes qualités de chef et de Français... Quand nous étions mis dans l'obligation de faire des recherches, nous partions tous les*

deux avec sa voiture et nous faisons seuls le contrôle... » (attestation datée du 25 mars 1947 à Sens).

Le S.T.O correspond au Service du Travail Obligatoire qui fut institué par le gouvernement de Vichy pour répondre à la demande allemande de main-d'œuvre dans leurs usines. En résumé, pour faire tourner la "machine de guerre allemande" ! Chaque mairie a reçue un ordre de réquisition de l'organisation Todt d'un nombre précis de travailleurs, proportionnel au nombre d'habitants de la commune.

Comme le précisera plus tard, dans un discours à l'école de police à Marly-le-Roi devant une promotion, le commandant PICHON s'exclame : *« La tâche de policier est dure, difficile ; les listes de ceux que l'on appelle les "réfractaires" arrivent chaque jour. Il faut faire des recherches pour les envoyer en Allemagne travailler, dit-on, pour l'avenir de l'Europe. Le Commissaire CALAS n'hésite pas : aucune arrestation ne sera faite. Malgré les contrôles fréquents faits sur les routes, en ville, en gare rien. »*

Le brigadier-chef de police Désiré SPERLAKEN ajoute qu'il *« ... faisait tout en son pouvoir pour leur donner que le minimum de renseignements et même volontairement erronés lorsqu'il y avait possibilité... aucune arrestation n'a été opérée... J'avais la conviction qu'il faisait partie d'un groupe de résistance, mais il ne m'en a jamais parlé... »* (attestation datée du 14 avril 1947). Mêmes témoignages venant de tous les fonctionnaires qui ont servi sous ses ordres pendant cette période. En particulier celui de Maurice DAVID, secrétaire de police : *« ... je sais qu'il était en liaison avec des membres de la Résistance (Junguenet, Serviat, Ducaruge, Cuvillier) auxquels il fournissait des renseignements... »* (attestation datée du 16 avril 1947).

L'attestation de M. Gustave DROUIN, Inspecteur sous-chef du Commissariat de Police de Fontainebleau (servit sous les ordres de A.C de 1936 à son arrestation) datée du 16 avril 1947 va dans ce sens : *« ... M. CALAS ne m'a jamais fait part qu'il appartenait à un groupement de Résistance, mais en raison de la haine qu'il avait des Allemands, et les rapports qu'il entretenait avec plusieurs membres de la Résistance locale, j'avais la ferme conviction qu'il*

appartenait à un groupe hostile à l'ennemi. Il refusait tout contact avec les Allemands à chaque fois qu'il en avait la possibilité, et avait donné dans ses services, les instructions formelles de ne fournir à l'occupant que des renseignements sans valeur et erronés si possible. En outre, il avait dissimulé une certaine quantité d'armes et munitions avec l'intention de s'en servir le cas échéant, contre l'ennemi. Il n'est pas douteux que sa présence au Commissariat de Police de Fontainebleau a été préjudiciable aux Allemands... ».

L'attestation produite par Émile JUNGUENET, (propriétaire du Grand Garage « NAPOLÉON » au 5 rue Royale et place du G^{al} de GAULLE) est importante puisqu'elle émane du « ...chef du "Front National" pour le sous-secteur de Fontainebleau, pseudo "Maxime"... certifie avoir eu comme collaborateur très actif et dévoué, le commissaire de police CALAS, capitaine de réserve. il me rendit de grands services en me prévenant d'avance de toutes les mesures que lui commandaient les Allemands vis-à-vis des réfractaires du travail et des jeunes désignés par le S.T.O. et de toute action de police qui lui était imposée. Le dépôt d'armes qui se trouvait à la mairie, sous le nez des boches était sous sa garde. Lui et moi seuls en avions les clés. C'était un vrai FRANÇAIS... » (attestation datée du 6 novembre 1946). Le dépôt d'armes avait été installé par le Commissaire et l'architecte DUCARUGE, dans le commissariat situé alors dans les locaux de la mairie.

Attestation qui est confirmée par celle de M.SERVIAT architecte de la ville de Fontainebleau qui fait état de liaisons « ... avec LONDRES » (attestation datée du 6 janvier 1947). Il délivre de faux-papiers, facilite la fuite de juifs et de résistants recherchés par la Gestapo. Il constitue des cachettes d'armes. Dans les logements qu'il louait dans la maison 8 rue Auguste-Barbier, il avait caché tout un arsenal ! Un revolver datant de cette époque fut retrouvé récemment dans une cachette de la maison par leurs propriétaires.

Le témoin qui parla à Mme WATHIER-ANDREU du commissaire CALAS quand elle commençait son étude sur lui, le décrivit très précisément ; et comme celui-ci fumait la pipe, il lui

déclara « ...qu'il ressemblait au commissaire MAIGRET... » Il habitait lui précisa-t-il « ...avec sa sœur Mlle PETIT... ».

De religion catholique (pratiquant ?), Auguste CALAS adhéra au *Front National* en juillet 1942, l'important mouvement de Résistance seine-et-marnais.

Le *Front national* se distingue des autres mouvements pour deux raisons : il se développe dès 1941 dans tout le département, et est soutenu par le parti communiste. Il attire des résistants d'autres familles politiques et même religieuses (le Commissaire le montre !), prouvant ainsi ces quelques rimes du poème d'Aragon « *La Rose et la Réséda* » : « Celui qui croyait au ciel / Celui qui n'y croyait pas / Un rebelle est un rebelle / Nos sanglots font un seul glas ». Son organisation secrète d'avant-guerre facilite l'insertion de militants. Il travaille d'une façon originale recréant des comités par profession. Il revendiquera de prendre en main certaines municipalités au départ des États-Uniens, comme dans la ville de Fontainebleau. Il est reconnu à Londres, et aidé à la fois par le BCRA français (bureau central de recherche et d'action) et le SOE britannique (*Special Operation Executive*) pour des actions de sabotages et de renseignements. Près de 800 résistants y adhèrent !

Les actions du Commissaire CALAS sont basées sur le renseignement et la protection des résistants par la prévention. Le fait qu'il fournisse de fausses informations à l'ennemi constitue une forme de sabotage "passive".

Dans une lettre adressée à Mme. WATHIER-ANDREU datée d'octobre 1994, Philippe WOLF donne son point de vue (à caractère maréchaliste) en s'appuyant sur l'action des commissaires de Fontainebleau sous l'Occupation : « *Une bonne partie de l'opinion publique reproche au Gouvernement de Vichy d'avoir accepté que la police française se soit chargée d'exécuter les basses œuvres dictées par l'Occupation : poursuites et arrestations de résistants, de juifs etc... Mais, ce faisant, le maréchal PÉTAIN avait ses raisons : il comptait sur le patriotisme de ses fonctionnaires pour atténuer les effets d'une répression impitoyable, ce qui s'est effectivement souvent produit. Je n'en veux pour preuve que le comportement courageux des deux*

commissaires de police de Fontainebleau, à l'occasion de deux "affaires" dont j'ai été le témoin ». M. Philippe WOLF atteste du courage d'Auguste CALAS dans une lettre qu'il adresse à La République de Seine-et-Marne en mai 1998 : « En juin 1943, se présente à la PIC un juif alsacien sous l'identité SELLIER, né à Biskra. Mon père l'engage immédiatement. Le commissaire de police est alors Auguste Calas... Deux mois plus tard, appel du commissaire de police de Fontainebleau (qui a différentes reprises nous a informé des mauvais coups tramés par la Gestapo) :

- M.WOLF, la Gestapo nous demande des renseignements sur votre nouvel ingénieur, M.SELLIER qui serait juif.

- M. le Commissaire, je n'ai pas demandé à M. SELLIER sa religion. Ce qui, pour le travail qu'il fait chez nous, n'a pas d'importance pour nous.

- Bien sûr. Mais si je puis me permettre un conseil, faites-le changer d'air rapidement...

Le soir même, SELLIER prenait le train pour Alès (qui s'arrêtait en gare de Fontainebleau) et était le lendemain matin accueilli par PIC-Alès où il n'est resté que peu de temps. D'après ce que m'a appris Jean RIVES, il aurait rejoint un maquis des Cévennes et aurait été arrêté et fusillé en 1944.

En réalité, et mon père le révélera lors de la fête de la Sainte-Barthe en décembre 1946, il aurait déjà reçu SELLIER à Alès en 1941. SELLIER, dont la carte d'identité signalait qu'il était né à Biskra, s'appelait en réalité Salomon et était né à Phalsbourg. ». M. WOLF père ainsi que le Commissaire CALAS savaient parfaitement que SELLIER était juif, comme le montre la lettre de M. WOLF père du 28 septembre 1944 à un de ses ingénieurs arrêtés puis relâchés par la Gestapo : « ...Il m'avait mis au courant de son identité et de ses difficultés. Je l'avais engagé il y a environ un an pour le planquer... ».

M. WOLF parle aussi du successeur du Commissaire CALAS, dont le comportement semble suivre celui qui est alors incarcéré dans la prison bellifontaine. Cette "affaire" se déroule en octobre 1943. « La PIC avait monté dans la cave de ses bureaux, rue

Royale, un petit moulin à farine alimenté par le blé récolté sur le domaine agricole que la Société avait loué à Amponville. Avec la farine ainsi produite, un boulanger de la ville confectionnait de petits pains blancs servit chaque matin avec le petit déjeuner copieux à 7h30 au personnel... Un beau jour, le commissaire de police de Fontainebleau (qui était parfaitement au courant du problème) appel mon père : « Monsieur WOLF, je suis très ennuyé, la Gestapo a reçu une lettre de dénonciation indiquant que vous avez un moulin à farine, ce qui est passible de la peine de mort pour raison de marché noir. Vous avez deux jours pour vous retourner car j'ai demandé ce délai pour procéder à une enquête "bidon" préalable ». Mon père me convoque dans son bureau, avec Jacques TURPIN et le responsable du labo. « Impossible en deux jours d'effacer les traces de la farine qui s'est déposée un peu partout » nous dit-il. Jacques TURPIN a alors une idée géniale : « La vocation de la PIC est de concevoir et d'étudier des techniques nouvelles. Eh bien, expliquons aux Allemands que nous étudions des problèmes de meunerie ». Lorsque trois jours plus tard se pointe un lieutenant SS dépêché par la Gestapo, les mêmes les reçoivent dans le bureau paternel :

- Monsieur, j'ai appris que vous aviez un moulin à farine.*
- Oui, dit mon père.*
- Mais c'est défendu !*

Jacques TURPIN lui explique alors que la PIC a trouvé une technique pour améliorer le rendement des moulins à farine traditionnels et que nous effectuons effectivement des essais avec une petite unité installée dans la station d'essais.

- Le gain de farine est de l'ordre de 10%, précise-t-il.*
- Ach, sehr interessant ! Dit le lieutenant médusé en jetant un coup d'œil aux courbes de blutage fantaisistes que nous avons établies à la hâte.*
- Je vais faire mon rapport, ajoute le lieutenant enthousiaste, et signaler l'effort que fait votre société pour l'amélioration du ravitaillement de la Grande Europe.*

– *Mon lieutenant, répond mon père, puis-je vous demander une certaine discrétion en ce qui concerne notre technique, car nous avons des concurrents qui certainement travaillent sur la même question.*

Une fois la Gestapo partie, la PIC a démonté le moulin. Car si notre bluff avait marché une fois, il n'est pas sûr qu'il eût résisté une seconde fois lors d'une enquête plus approfondie. »

Philippe WOLF conclut : « Il est certain que, dans ces deux affaires, l'intervention des commissaires de police a évitée à mon père et à ses collaborateurs des ennuis sérieux et leur a peut-être même sauvée la vie ».

Le Commissaire CALAS doit aussi assumer ses fonctions de chef de la police locale. Le 10, 11 et 12 avril 1941, il est témoin de l'incendie qui ravage la synagogue bellifontaine. Auguste CALAS adresse le rapport suivant à M. DUMESNIL, député-maire de Fontainebleau. Il est intéressant, puisqu'il met en avant le rôle et les qualités d'enquêteur du Commissaire dans un rapport très peu connu. On constate la virulence de l'antisémitisme sous l'Occupation : *« Comme suite à votre demande d'enquête au sujet des incidents qui se sont produits à la synagogue de la rue du Parc, j'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit : La synagogue de Fontainebleau et ses dépendances appartiennent au Consistoire Centrale Israélite de Paris qui l'avait louée, pour une somme minime, à l'Association Culturelle Israélite de Fontainebleau/Melun. Derrière cette église se trouve un petit pavillon dans lequel le Rabbin : HOLLANDER Charles, célibataire, actuellement en zone libre, avait une petite chambre. Un ménage de gardiens (les époux RADSJEWSKI) loge également dans ce pavillon. En juin 1940, la synagogue a été pillée et des objets mobiliers ont été détruits par des personnes inconnues. À la demande d'un membre du Consistoire Central Israélite de Paris, un constat d'huissier aurait été dressé sur l'état des lieux. Il y a environ une dizaine de jours, le gardien est venu signaler qu'à plusieurs reprises, le soir, entre 22 et 23 heures, des pierres étaient lancées, de la rue dans l'intérieur de l'édifice, par des inconnus. Ceux-ci escaladant parfois la grille pénétraient à l'intérieur du*

bâtiment et y brisaient les meubles. Mercredi 9 courant, le gardien a entendu dans la nuit une violente explosion provenant de l'intérieur de la synagogue. A partir de ce jour, il a eu peur et a décidé d'aller passer les nuis chez des amis. Jeudi 10 courant à 22heures 40, les agents de permanence au commissariat étaient avisés, par un passant, qu'un incendie avait éclaté dans le temple israélite. Ils ont prévenu les pompiers qui se sont rendus immédiatement sur les lieux ou nous les avons rejoints quelques instants plus tard. Le feu avait été mis volontairement par des inconnus qui s'étaient introduits en escaladant la grille. L'incendie a été rapidement maîtrisé. Aucun renseignement concernant les auteurs de cet acte n'a pu être recueilli ; les faits s'étant produits la nuit et la synagogue étant un peu isolée. Le vendredi 11 courant à 22heures30 de nombreux coups de feu ont été tirés en ville et en particulier devant la Mairie et plusieurs explosions ont été entendues dont une, particulièrement plus violente, semblait provenir de la direction du canal. Au cours de l'enquête à laquelle je me suis livré, dès le lendemain matin, j'ai pu me rendre compte qu'un engin que je n'ai pu déterminer, avait été lancé de la rue contre la synagogue. Cet engin avait fait explosion sur le bord inférieur de l'œil de bœuf placé au-dessus de la porte d'entrée de la synagogue arrachant une partie de la maçonnerie du bas et criblant d'éclats l'intérieur du bâtiment. En l'absence du gardien et des voisins, aucun renseignement n'a pu être recueilli sur les auteurs de cet acte. Le samedi 12 courant à 23heures, le Brigadier JACOB et les agents de permanence au Commissariat étaient avertis, par téléphone, que la synagogue était en flamme. Le Brigadier JACOB accompagné de l'agent ROBERT se sont rendus immédiatement sur les lieux pour voir ce dont il s'agissait. Ayant aperçu de la rue du Parc des grandes flammes qui sortaient du toit de la synagogue, ils ont alerté les pompiers logeant à la Mairie (M.M SERVIAT, PARFUS et REVOY). Lorsque les représentants de la Police sont arrivés, à la hauteur de la rue d'Avon, ils ont aperçu trois ou quatre soldats allemands devant la synagogue. L'un d'eux s'est précipité vers eux en criant, suivi d'un gradé à bicyclette qui se trouvait avec les soldats. Le Brigadier et l'Agent se sont fait reconnaître et se sont rendus sur les lieux accompagnés du gradé et du soldat allemand. Le gradé leur a

déclaré, en français, qu'il ignorait qui avait mis le feu. Qu'il valait mieux ne pas l'éteindre, car, en Allemagne il avait vu beaucoup de synagogues brûler. Comme les pompiers arrivaient à leur tour sur les lieux, le Brigadier et l'Agent sont venus me rendre compte de ce qui se passait me disant que la synagogue était détruite par l'incendie, il n'en restait plus rien. Ils sont retournés sur les lieux ou ils n'ont trouvé que le gradé et un ou deux soldats allemands. Les pompiers noyaient les décombres. Pour pénétrer dans la synagogue, les auteurs de cet acte de malveillance ont défoncé, brisé et couché à terre, la lourde grille et une partie du pilier gauche de la porte principale donnant sur la rue. »

Ce sont finalement des officiers allemands qui sont responsables de l'incendie. Le gradé qui s'exclame : « *Qu'il valait mieux ne pas l'éteindre, car, en Allemagne il avait vu beaucoup de synagogues brûler.* » et les indices matériels qui laissent supposer qu'il a fallu « *défoncé, brisé et couché à terre, la lourde grille et une partie du pilier gauche de la porte principale* » doivent laisser Auguste CALAS a des soldats allemands. Pour autant, les graffitis proviennent bien d'habitants antisémites bellifontains. Cette parenthèse illustre bien une ville où certains sont séduit par une vague antisémite et où le Commissaire n'a pas une domination absolue.

L'année 1943 constitue un tournant dans la répression ! Le peu d'empressement du Commissaire à obéir aux ordres allemands a dû sans doute appeler aussi l'attention du gouvernement de Vichy, à la suite d'une affaire de "corruption" qui provoqua une enquête de l'Inspection Générale et fit l'objet d'un rapport du 30 avril 1943 par M. DECAUDIN, Inspecteur Général. Il s'agissait de deux Inspecteurs, MARTINEAU et RENAUD, ayant été incarcérés pour « *chantages et extorsions de fond* ». L'enquêteur reprochait au Commissaire, de faire trop confiance à son personnel, bien qu'il reconnut les propres capacités de celui-ci. Cependant, ne peut-on se poser la question : à qui et à quoi les fonds extorqués devaient-ils servir ? Nous savons aujourd'hui que la Résistance a utilisée, pour alimenter son action, des méthodes que la morale du temps de paix réprouve. L' "indulgence" du Contrôleur Général pour le Commissaire CALAS, l'incitant à plus d'attention, n'est guère

suivie d'effet puisque le 4 août 1943, le "rapport mensuel de juillet" du chef du Service Régional de Sécurité Publique de Seine-et-Marne signale qu'il a « ... *fait l'objet d'observations de la part de M. l'Intendant de Police à la suite de l'évasion d'un détenu hospitalisé, pour la garde duquel aucune consigne spéciale n'avait été établie...* ». Tous les témoignages attestent qu'il n'appliquait pas les ordres qu'il recevait.

Le dossier du commissaire CALAS comporte également des témoignages très détaillés sur ses activités de résistant, émanant d'une personne qui faisait partie de sa vie privée, et dont la situation dans laquelle il l'a laissé dut aggraver la tragédie qu'il vivait comme patriote. Ce n'est qu'en consultant le dossier du Commissaire que Mme WATHIER-ANDREU constatait qu'en réalité Auguste CALAS, divorcé, vivait depuis plus de 17 ans avec une personne de sexe féminin : Élisabeth PETIT. Situation qui, si elle est devenue presque "normale" de nos jours, était mal considérée en général et pour les fonctionnaires d'État en particulier. Il est le père d'une petite fille qu'il a eu avec une autre femme : Julienne HAREAU, d'une vingtaine d'année, décédée lors de l'accouchement le 23 août 1940 à Mayenne : Jeanne Augustine CALAS. Elle vit chez ses grands-parents maternels au domicile de Ham. Il la reconnaît juste avant sa déportation. (Voulait-il la protéger durant sa lutte ? Savait-il qu'il allait "tomber" et la reconnu?). Elle deviendra pupille de la Nation le 30 septembre 1954.

(Mme WATHIER-ANDREU a entrepris de longues recherches infructueuses à travers des correspondances et des avis de recherche pour retrouver l'enfant dans le but de lui faire connaître son histoire et lui obtenir une pension en tant que pupille de l'État. C'est durant l'année 2017 qu'elle sera finalement contactée par l'une des filles de Mme Jeanne LETTERRIER née CALAS. Ayant perdu son numéro, nous réussirons à la recontacter grâce aux réseaux sociaux fin mars ! Après un rendez-vous, nous apprendrons, avec Mme.WATHIER-ANDREU, que Mme.LETERRIER n'est pas la fille d'Élisabeth PETIT !)

Si à la lecture de ses bulletins individuels de notation, on sait

qu'Auguste CALAS, avant 1936 ne donnait aucune réponse à la rubrique "Religion" puis indiqua "catholique", on peut supposer qu'il était "pratiquant" ou tout du moins respectueux des obligations du sacrement du mariage ; à moins que –plus vraisemblablement –le refus de mettre fin à cette union ne soit le fait de son épouse... polonaise.

Le sort futur de sa compagne et de sa fille fut sans doute la raison des préoccupations d'Auguste Calas, après son arrestation : il déclara avoir souhaité entreprendre des démarches pour régulariser sa situation matrimoniale (ce qui était le dernier souci de ses geôliers allemands !). Après sa mort, de nombreux compagnons de cellule plus chanceux que lui, n'hésitèrent pas à témoigner de sa volonté d'union : le contenu de son dossier en fait foi ; et Mme PETIT put être considérée comme sa veuve. Elle ne lui survécut pas longtemps.

Dans une déposition non datée mais vraisemblablement donnée en 1947, cette personne déclare :

« Pendant plus 17 ans, je fus la compagne de M. Auguste CALAS, commissaire de Police à Fontainebleau. Notre situation ne put être régularisée par suite de l'Arrestation de M. CALAS par la Gestapo.

Je certifie exactes sur l'honneur, mes déclarations qui, d'ailleurs peuvent être facilement vérifiées. Je possède à ce sujet des arrestations de personnalités prouvant la véracité de mes dires.

Pendant l'occupation, M. CALAS avait repris ses occupations de Commissaire de Police à Fontainebleau. Jamais il ne put admettre la défaite de la France, il souhaitait la revanche et il possédait au plus haut point une haine farouche pour l'occupant nazi.

Dès Août 1940, alors qu'il venait de reprendre ses fonctions, le Chef de la Gestapo locale le fit appeler à son bureau et le menaça de mort pour le cas où il n'obéirait pas aux ordres donnés. M. CALAS ne répondit pas et fit à ce sujet un rapport au Préfet de Seine-et-Marne. Par la suite le Commissaire Principal CALAS employa tous les moyens mis à sa disposition pour protéger les juifs ainsi que les communistes pour lesquels il fournit des renseignements favorables, et tous les résistants qui se présentaient à lui. Il les prévenait des recherches dont ils étaient l'objet, et

facilitait leur départ (établissement de faux-papiers). Ses fonctions de Commissaire lui permettaient de signer de nombreuses cartes d'identité pour les maquisards et les S.T.O. Ils étaient avertis parfois par l'intermédiaire d'agents dévoués : MM. SPERLAKEN (actuellement en retraite), DAVID, DROUILLE, ROY, JACOB, etc...

M. CALAS, ainsi qu'il fut prouvé par la suite, appartenait au FRONT NATIONAL, Organe de Résistance et il était en relation directes avec LONDRES. M. SERVIAT, ex-Chef du secteur F.N., ainsi que JUNGUENET, ex-Chef de Groupe peuvent l'attester. À la Mairie de Fontainebleau, le Commissaire avait constitué un stock d'armes en vue d'opérations ultérieures. Par l'intermédiaire d'un certain M. VINCENT, de Praveil (S.et-O) ; il était en relations également avec M. BIGET, l'actuel Directeur de la Sécurité Publique.

Arrêté par la Gestapo en 1943, il fut détenu pendant quelques mois à la Prison de Fontainebleau, et pendant sa détention, je pus correspondre avec lui par le truchement d'un ourlet de torchon dans lequel j'enveloppais les denrées qui lui étaient destinées.

Sur ses conseils, j'ai cachée en forêt les armes que M. CALAS avait dissimulé au 8 rue Auguste-Barbier où nous habitons. Également, M. CALAS avait caché des armes dans une maison de Dun-sur-Auron (Cher), qui appartient à ma famille ; elles furent remises par mes soins à la Gendarmerie de Dun ainsi qu'au maquis de Bretagne.

Quoique n'étant pas au courant complètement de l'activité clandestine de M. CALAS, je l'avais devinée depuis longtemps déjà et à chaque fois qu'il éprouvait des difficultés, je le réconfortais de mon mieux et l'aidais même parfois selon mes moyens. J'ajoute que durant la détention de M. CALAS, je subis plusieurs perquisitions de la part de la Gestapo.

Lorsque M. SERVIAT, chef du Front National est parti, se sachant visé par la Gestapo, il avait dit à M. CALAS d'en faire autant, mais M. CALAS, estimait que sa présence était encore utile. À la cause de la résistance, préféra rester à son poste, et ce, malgré les objurgations du Chef du Personnel de la Police qui lui avait offert successivement les postes de Biarritz et de Chêlons-sur-Baône afin de s'éloigner du péril allemand.

Je peux affirmer que durant la détention de M. CALAS, et aussi durant sa déportation, j'ai multipliée les démarches afin de lui obtenir la liberté. J'ai fait également mon possible pour le sustenter alors qu'il était en Allemagne ».

Sa déposition est confirmée par celle de Mme NOLIEAU du 28 novembre 1946 : *« Je soussignée, Mme NOLIEAU, propriétaire de M. CALAS, certifie que Mme PETIT Elisabeth, dite Mme CALAS, que je n'ai eu qu'à me louer de cette personne que je considérais comme une amie.*

Durant les années que nous avons passé ensemble, dans ma maison, je peux affirmer qu'elle avait une conduite irréprochable, serviable, cœur généreux, elle s'ingéniait à faire plaisir.

Très affectés par l'arrestation de M. CALAS, elle a, durant son internement, déployé un zèle infini à soutenir son moral, à le reconforter et lui apporter par des douceurs le nécessaire et plus même, sachant qu'il y avait des armes de cachées dans le jardin et ailleurs, elle a su faire face aux Perquisitions avec sang-froid et n'a jamais rien révélée.

D'après ce que j'ai pu constater, M. CALAS l'a toujours considérée comme sa femme et je pense que se sont des circonstances que je ne connais pas, mais indépendantes de sa volonté qui l'ont empêché de réaliser ce désir. »

En comparant les fiches de mutation du Commissaire de 1940 à 1943, on constate qu'elles sont de plus en plus sévères sur son "entraîn" à servir.

Fin 1943, il est chargé de la surveillance d'un maquisard blessé au cours d'un engagement et transporté à l'hôpital. S'étant évadé (grâce au Commissaire), Auguste CALAS est arrêté le 15 septembre 1943, ainsi que le médecin-chef CORDEY et sa secrétaire, l'infirmière Suzanne COMBES. Le Commissaire sera convoqué le lendemain.

Un rapport de la Gendarmerie Nationale N°874/2 du Capitaine AURIAUX, commandant de l'Arrondissement de Fontainebleau, daté du 17 septembre 1943 fait état des *« arrestations opérées par*

les Autorités Allemandes dans la région ». On y trouve les noms des trois résistants : « *Le 16 septembre 1943, les personnes dont les noms suivent ont été arrêtées par les Autorités Allemandes.*

– *Monsieur CORDEY, François, docteur en médecine, né le 26 août 1891 à Avien (Suisse) demeurant 35 rue de la Cloche à Fontainebleau*

– *Monsieur CALAS, Auguste, Commissaire de Police, né le 16 août 1892 à Paris (19^e) demeurant 8 rue Auguste Barbier à Fontainebleau*

– *Mademoiselle COMBE, Suzanne, infirmière, née le 15 juillet 1896 à Dormelles (S-et-M) demeurant 48 rue Grande à Fontainebleau* ». Ce ne sont que trois noms dans une liste de 11 personnes arrêtées. Le Capitaine termine son rapport avec une constatation : « *On ignore les motifs de ces arrestations. Celles-ci ont provoquées une grosse émotion dans la région en raison de la personnalité de quelques unes des personnes arrêtées.* »

Parmi les trois victimes arrêtées le 15 septembre 1943, l'une était de religion réformée le docteur CORDEY et les deux autres, le Commissaire CALAS et Suzanne COMBE des catholiques – dont on a la certitude que pour la seconde – pratiquante : ils n'avaient pas attendu les recommandations du Vatican pour travailler ensemble en faveur de leurs frères dont certains (on en a la preuve avec Auguste CALAS) étaient juifs. L'esprit de laïcité de l'école publique républicaine eu était sûrement responsable.

L'hôpital étant plein de soldats allemands blessés en Russie, la nécessité sans doute obligea à libérer le docteur CORDEY, six semaines plus tard. Suzanne Combes, déportée, mourut à Ravensbrück (elle habitait 88 rue Grande à Fontainebleau, mais cette ville n'a pas cru devoir lui rendre le moindre hommage !). Son adjoint, l'officier de paix Paul PICHON, a relaté comment : « *c'est seul qu'il s'est présenté aux Autorités Allemandes en perquisition à l'hôpital le 15 septembre 1943 ; il n'a pas reparu...* » (attestation datée du 25 mars 1947). Le Commissaire CALAS savait qu'il ne pourrait pas poursuivre encore longtemps ses activités, car cet acte ne semble pas être LA cause qui fit tomber le

résistant. En effet, on suppose qu'il aurait été dénoncé par la maîtresse de Wilhelm KORF, après lui avoir fait un procès verbal sur la tenue indécente de celle-ci. Il est dénoncé comme « *l'un des membres les plus actifs de la Résistance* » (d'après l'article "A la mémoire du Commissaire CALAS : une plaque sera apposée au Poste de Police" dans *La Marseillaise de Seine-et-Marne* du 24 octobre 1947). En effet, lors de ses recherches, Mme WATHIER-ANDREU écrit dans ses notes : « *Le Commissaire THÉVENARD, prédécesseur de Mme DERAIME, avait d'autres éléments qu'il n'a pas voulu me remettre "sans l'accord de sa hiérarchie"... qui n'a jamais répondu à sa demande. Je suppose que la "discrétion" du commissaire tient au fait que M. CALAS a été dénoncé par un(e) Français(e) sans doute vivant(e) et habitant dans la région bellifontaine.* ».

Cependant, les recherches et quelques témoignages de Mme WATHIER-ANDREU la laisse penser qu'il ne s'est agi qu'un concours de circonstances : le Commissaire CALAS aurait été arrêté de toute façon, même sans cette dénonciation.

Il est incarcéré à la prison de Fontainebleau. Au chef de la *Gestapo* Wilhelm KORF, qui utilisa un stratagème de peur que l'homme lui échappe, CALAS déclara droit dans les yeux : « *Je vous ai toujours considérés depuis ma plus tendre enfance comme des ennemis. Je ne vous ai jamais rencontrés dans ma vie qu'avec un fusil ou un revolver pour vous tirer dessus, aussi ne comptez pas sur moi pour vous aider en quoi que ce soit. Maintenant, je suis votre prisonnier, faites de moi ce qu'il vous plaira, c'est tout ce que je puis vous dire.* » Il ne tire jamais dans le dos ! Les officiers allemands ébahis par ce fier langage, joignent les talons et font le salut militaire, ce qui n'empêche pas la *Gestapo* d'arrêter le fier, loyal et vaillant Commissaire. C'est le chef de la *Gestapo* de Melun qui l'arrêta lui-même !

Dans une fiche de renseignement datée du lendemain de l'arrestation du Commissaire, on constate dans la catégorie « *motif de l'arrestation : inconnu* » et dans « *situation familiale : célibataire (un enfant adoptif de 3 ans)* ».

D'après les informations que Mme Jeanne LETTERRIER

CALAS nous a fournie, elle aurait vue son père seulement deux fois à la fin de l'année 1943 (durant sa détention? Usant de sa position d'ex-commissaire ?) chez ses grands-parents dans la campagne. Sa mère avait eu peur de la réaction de ses parents face à sa grossesse. Morte en couche, ils avaient appris le même jour que leur fille enceinte était décédée et laissée derrière elle une enfant prématurée de 6 mois, qui ne devait pas survivre selon le médecin, et qu'il fallait maintenir au chaud dans un four. Jeanne LETTERIER CALAS dit avoir eu peur de son père, toujours accompagné de motards (des surveillants allemands? Policiers français?). Ses derniers mots à sa fille furent : « *Quand je reviendrai, je veux que tu sois aussi haute que la table !* ».

Dans une lettre datée du 24 octobre 1947 à Monsieur MULOT, Sous-directeur des Renseignements Généraux, Direction de la Sécurité Nationale, Élisabeth PETIT demande une pension pour l'enfant Jeanne CALAS : « ... *Ceci permettrait... à sa petite fille, maintenant orpheline, de bénéficier à juste titre, d'une pension un peu plus élevée que celle à laquelle, elle pourrait éventuellement prétendre....* ».

Dans les mois qui suivirent son arrestation, des familles juives furent raflées, des résistants et des réfractaires du S.T.O interpellés : le Commissaire CALAS n'était plus là pour les prévenir du danger. Auguste CALAS resta quatre mois et demi au secret à la prison de Fontainebleau. Son arrestation a été cause de celles qui ont suivies, Jean DUCARUGE à Fontainebleau le 11 septembre 1943, les Avonnais ensuite : le 15 janvier 1944, le secrétaire de la mairie d'Avon, le Père JACQUES de JÉSUS et ses "enfants", Lucien WEILL (ancien professeur du Collège Carnot avant la mise en place des lois antisémites) avec sa mère et sa sœur, trois hommes hommes, membres du réseau « *Vélite-Thermopyles* », le commandant GUENEAU (incertain), le 4 mai 1944 le maire DUMONCEL et ses adjoints de la mairie (Mm. CANUS, CHALUT-NATAL, ROUX) et un interprète M. ZIEGLER. Aucuns ne revient...

Tous les témoignages s'accordent à dire qu'Auguste CALAS prévenait les résistants des descentes de la *Gestapo*. Lui arrêté, plus

personne n'a pu les prévenir.

L'action du Commissaire Auguste CALAS dans la Résistance est incontestable !

*« Il y a des jours où l'on envisage la mort comme une
libération »*

Lettre d'Auguste Calas à sa compagne dans la Prison de Fontainebleau le 2 Janvier 1944

QUATRIÈME PARTIE

Un déporté...

C'est la fin d'une époque à Fontainebleau ! Le soldat de la Grande Guerre, le Commissaire de la Résistance devient un déporté... Avait-il jamais cessé de combattre ?

Arrêté le 16 septembre 1943, il est signalé comme « ... transféré à COMPIEGNE... [et qu'il a quitté cette ville]... pour une destination inconnue... » (Lettre FG/GD n°.1394/Pol.Lec./1 Vichy 3-2-1944) le 7 février 1944. Soit 4 mois et demi entre les deux dates qu'il passa à la prison de Fontainebleau où sa compagne réussit à lui faire parvenir de la nourriture et des messages « ...par le truchement d'un ourlet de torchon dans lequel [dit-elle] j'enveloppais les denrées ... ».

Dans l'une de ses dernières correspondances, il adresse une lettre au Préfet de Seine-et-Marne :

« Prison allemande de Fontainebleau, le 2 janvier 1944

Le Commissaire Principal de Police CALAS Auguste à Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne à Melun

J'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit : Les lettres transmises officiellement étant interceptées, j'ai donc recours à un homme libéré pour vous faire parvenir la présente.

Il y aura quatre mois le 15 courant que je suis détenu par les autorités allemandes. N'ayant jamais été ni entendu, ni questionné, j'ignore ce que l'on me reproche. Je suis au secret n'ayant jamais reçu la visite de ma famille.

Or j'affirme sur l'honneur avoir toujours fait mon devoir et agi loyalement envers les dites autorités. Je ne comprends donc pas le motif de ma détention.

Il est probable que je suis victime de calomnies de la part de quelques individus des deux sexes, tares ou repris de justice, bien connus du personnel du commissariat de police de Fontainebleau, qui satisfait ainsi une basse vengeance.

J'ai l'impression dans ma triste situation d'être abandonné de mes chefs.

Cependant, le Maréchal a dit que les fonctionnaires auraient plus d'initiative, qu'ils seraient responsables mais qu'ils seraient protégés et soutenus.

Déjà fatigué cérébralement, par suite de surmenage de ces dernières années, le régime auquel je suis soumis n'est pas sans affecter mes nerfs et mon moral. Il y a des jours où l'on envisage la mort comme une libération.

CALAS »

Il ne faut pas se fier au caractère pétainiste de sa lettre. Il feint l'incompréhension, et cite le Maréchal dans le but de protéger sa famille, en espérant peut-être que son cas soit revu, avec le soutien d'un représentant du gouvernement de Vichy : le Préfet.

On sait que dans cette prison, "officiait" le chef de la Gestapo de Melun, KORF, (professeur de géographie à l'Université de Magdebourg "dans le civil") qui arrêta en 1944 le Père JACQUES de JÉSUS des Carmes d'Avon, les trois enfants juifs qu'il cachait et dont l'un d'entre eux fut torturé pour dénoncer la cachette de son père, ainsi que le secrétaire de mairie d'Avon, Paul MATHERY, puis les Oblats de la Brosse-Montceau dont il en "acheva" cinq. On sait également que certains détenus tentèrent de se suicider. Les résistants détenus dans la prison de Fontainebleau étaient torturés, c'est une certitude ! L'exemple du résistant Guy BOREL, arrêté à la sortie d'un café le 23 octobre 1943 sur dénonciation l'atteste. Il fut torturé à plusieurs reprises, durant la même période d'internement du Commissaire, et a dû attendre trois mois en cellule le recollement de plusieurs côtes cassées !

Si le dossier du commissaire Calas ne comporte pas de preuve tangible de cette sorte de traitement le concernant, celui de son collègue, le commissaire Raoul GILLOT de Provins, arrêté, ainsi que le commissaire Raymond MOREL de Brie-Comte-Robert, dans la même période, est plus explicite ; ayant survécu le commissaire GILLOT, put témoigner qu'ils (Calas et lui ?) avaient été incarcérés, à la Maison d'Arrêt de Fontainebleau et subi « ...avec les violences habituelles, l'interrogatoire de la Gestapo... ».

Mais le Commissaire CALAS, du fond de sa cellule, s'inquiétait beaucoup plus, que de lui-même, de tous ceux qui s'ingéniaient à le secourir et à le sustenter... sa famille, sa mère, sa fille et sa

compagne qu'il souhaitait épouser ! En atteste les dires du 15 mai 1946 du Lieutenant-Colonel Vétérinaire LOMBIA : « *Je soussigné Vétérinaire Lieutenant-Colonel LOMBIA Henri, incarcéré par les Allemands le 15 novembre 1943 à la prison de Fontainebleau, certifie y avoir rencontré le Commissaire de Police CALAS au cours d'un interrogatoire pour l'établissement de nos fiches anthropométriques, et avoir entendu ce dernier répondre au fonctionnaire de la Sûreté Française détaché auprès de la Gestapo qui l'interrogeait :*

- *"Êtes-vous marié ?"*
- *"Non, mais je devais me marier si je n'avais pas été arrêté et mon incarcération m'en a seul empêché." »*

Ainsi que le témoignage du 6 novembre 1946 de M. WINGERT à la Mairie de Fontainebleau : « *Je soussigné, WINGERT Adolphe Florimont, 6 Rue Marrier à Fontainebleau, déclare que pendant le temps de mon internement à la prison de Fontainebleau, j'ai eu plusieurs entretiens avec M. Auguste CALAS, Commissaire de Police de Fontainebleau, qui était mon ami intime et avait été arrêté à la même heure que moi.*

Au cours de ces entretiens, M. CALAS m'a parlé fréquemment et longuement de Madame PETIT, avec qui il vivait depuis 14 ans, qu'il considérait comme sa femme et qu'il avait l'intention d'épouser. Il aurait même désiré être à même de remplir les formalités nécessaires pendant son incarcération si cela avait été possible ; malheureusement, les Allemands n'accordaient aucune possibilité de contact avec les Autorités Françaises qui auraient pu faire le nécessaire ; sans quoi, dès la fin de l'année 1943, Mme PETIT aurait été l'épouse de M. Auguste CALAS. »

Dans la note non datée, parvenue le 24 janvier 1944, adressée « *au commandant supérieur des S.S. et de la police, 74 avenue Foch* » par le Délégué en Zone Nord du Secrétaire Général au Maintien de l'Ordre, on apprend qu'il a été transféré « *...vers une destination inconnue...* ». Et le 7 février 1944, le Commissaire Divisionnaire, Chef du Service de la Sécurité Publique en Seine-et-Marne avise qu'il a été transféré à COMPIEGNE et qu'il a quitté

cette ville « ... *pour une destination inconnue...* ». En effet, on apprendra qu'après un court séjour dans les centres d'internement de Romainville transféré le 6 janvier 1944 et de Compiègne six jours plus tard, il est emmené vers l'Allemagne. Il serait transféré dans le convoi du 17 janvier 1944 avec 1 947 prisonniers en direction du camps Buchenwald.

Situé à 65 kilomètres au nord de Paris, en aval des confluent de l'Oise et de l'Aisne, le camp de Royallieu à Compiègne fait parti des nombreux camps d'internements en France. De juin 1941 à fin août 1944, sous l'appellation de « *Frontstalag 122* », la caserne de Compiègne Royallieu devient un camp pour tous ceux que le IIIème Reich désigne comme ses ennemis. Les résistants sont en majorité regroupés au camp de transit de Compiègne alors que les femmes sont à Romainville. Tous les transferts d'internés ce font en direction de Compiègne : on considère le camps de Royallieu comme le "Drancy des résistants" ! Près de 45 000 personnes y ont été acheminées : internés politiques, résistants, pour beaucoup communistes, civils russes ou américains et juifs (d'après le site officiel du Mémorial de l'internement et de la déportation : Camp de Royallieu).

Le Commissaire CALAS fut sûrement interné comme l'essentiel des prisonniers français dans le camp A. Ce sont, soit des "politiques", c'est-à-dire des prisonniers communistes, soit des "résistants".

STÜLPNAGEL envisage de procéder à des transferts d'otages en Allemagne pour atténuer l'impact politique des fusillades massives sur l'opinion publique français. Les convois quittent Compiègne entre mars 1942 et août 1944. Leur nombre augmente régulièrement, de trois en 1942 à dix en 1943 et quinze en 1944. Les convois principaux, au nombre de 28, ont déportés 39 559 personnes, en majorité politiques et résistantes, de Compiègne vers les camps nazis, où elles ont été soumises au travail forcé. Effectués le plus souvent au petit matin, les transferts vers la gare évitent de passer au centre-ville et quittent la rue de Paris pour le quai l'Oise. Malgré les précautions prises pour écarter la population, des témoins se trouvent souvent sur le chemin

emprunté par les déportés. 43,6 % des déportés décèdent au cours du transport ou sur place. On compte 13 612 déportés vers le camp de Buchenwald.

Après le choc de l'arrestation, des interrogatoires, une période plus ou moins longue d'internement, le voyage jusqu'au camp de déportation marque le début de l'enfer des déportés. Entassés le plus souvent à cinquante, cent et parfois plus, dans des wagons à bestiaux mal aérés, sans rien à boire ni à manger, sans sanitaires, dans la puanteur pendant des jours et des nuits, les déportés roulent vers une destination inconnue, vers un destin terrible que la plupart ne soupçonnent pas...

Durant sa détention, sa compagne Élisabeth PETIT, camoufle, avec la mère du Commissaire et la femme de Jean DUCARUGE, dans la forêt les armes auparavant cachées à leur domicile. Son parcours en déportation sera reconstitué par la suite, grâce aux témoignages de camarades qui, contrairement à lui, reviendront. Déporté le 22 janvier 1944 dans le convoi des "6000", « *en raison de l'immatriculation des déportés dans cette série de nombre* » (selon une lettre de l'Association Déportés et Familles des Disparus du Camp de Concentration de FLOSSENBURG et KOMMANDOS à l'attention de Mme. WATHIER-ANDREU du 27/10/95), son convoi « *comportait un peu moins de 600 Français* ».

Le Commissaire a pour matricule 6 948. Il arrive à Buchenwald en février 1944 puis est déplacé à Flossenbourg un mois plus tard, et est transféré à Hradischko puis affecté au *Kommando* de Johangeorgenstadt le 22 mars 1944, à la frontière de la Tchécoslovaquie. Le *Kommando* de travail est rattaché à une école du Génie et de la Police de la SS, dans une usine construisant des pièces arrières de Me 109.

Situé à quelques kilomètres de la ville de Weimar, dans une forêt (Buchenwald signifie « forêt de hêtres »), le camp de Buchenwald entre en fonction en juillet 1937. Près de 240 000 prisonniers y sont détenus entre 1937 et 1945 : 70 000 y meurent !

Épuisés, assoiffés et hagards, les déportés sont généralement

accueillis à leur arrivée par un déferlement de cris, d'insultes, d'aboiements de chiens et de coups, faits pour créer d'emblée le réflexe de la peur et de la soumission. Les détenus sont d'abord dépossédés de toutes leurs affaires personnelles. Ils sont tondus de la tête aux pieds, plongés dans un bain pour la désinfection, et reçoivent leur tenue de bagnard : un pantalon, une veste, une chemise, un calot en toile rayée, des galoches en bois et un numéro matricule à apprendre sur le champs, par cœur en allemand.

Les camps de concentration étaient réservés aux ennemis des nazis et administrés par les SS (*Schutzstaffeln*). Dans ces camps, les prisonniers étaient maltraités et sous-alimentés, ainsi que soumis à des travaux forcés et aux épidémies. Face aux revers militaires, les pertes énormes en hommes et en matériels, les bombardements croissants des Alliés obligent l'Allemagne à mobiliser sur le front le maximum de soldats, main-d'œuvre qu'il s'agit de remplacer. Face à la Résistance qui s'affirme en Europe, la *Gestapo* envoie des centaines de milliers de déportés vers les camps de concentration où ils sont exploités jusqu'à la mort, notamment dans les usines d'armement allemandes. Ces travaux forcés étaient réalisés par des unités de prisonniers appelées *Kommando*.

Le *kommando* de Johangeorgenstadt « comprenait environ un millier de détenus dont 170 étaient français, 120 d'entre eux étant arrivés le même jour qu'Auguste CALAS ». Ce *kommando* « n'était pas réputé pour être parmi les plus durs, puisque "seulement" douze des Français sont décédés en 14 mois, avant le 15 avril, date de l'évacuation. C'est un pourcentage très faible par rapport à d'autres *kommandos* et au camp central » (selon l'Association Déportés et Famille des Disparus évoquée précédemment). Il y reste pendant un an où il travaille à l'atelier de peinture de l'usine d'avion.

Les lignes qui suivent sont largement inspirées du très intéressant livre *Raconte-moi... La déportation dans les camps nazis*, vendu au mémorial du Camp de Royallieu.

Réveillés entre trois et cinq heures du matin au son d'une sirène immédiatement suivie par les sifflets, les coups et les insultes des chefs de *Block*, les détenus doivent en toute hâte plier et aligner

leur paille (le moindre défaut étant passible de coups ou de privations supplémentaires), se laver à plus de vingt devant un mince filet d'eau, passer aux latrines et se présenter pour recevoir leur café (en réalité une eau noirâtre appelée *Ersatz*, « remplacement »).

Toujours dans la précipitation, les prisonniers se mettent en rang et se dirigent sous les ordres des chefs de *Block* vers la place d'appel. Il doivent y traîner les morts de la nuit. Gigantesque rassemblement de milliers de malheureux, transis dans le froid ou accablés de chaleur, tenant à peine debout, rivés sur place dans le silence imposé, devant un ballet de petits gradés comptant et recomptant les rangs de cinq. En général, l'appel du matin qui précède le travail, dure moins longtemps que celui du soir, pris sur le repos des détenus et pouvant donner lieu à des punitions ou exécutions publiques. Pour les détenus épuisés, malades, affamés, l'appel, obligatoire par tous les temps, est un supplice !

Les détenus travaillent dans les *kommandos* spécialisés au moins douze heures par jour. La durée de vie dépasse rarement neuf mois tellement le travail est épuisant. Certains *kommandos* travaillent pour les besoins du camp (ateliers de couture, menuiserie, plomberie, cuisines, services administratifs, etc...), d'autres participent aux grands travaux du *Reich* (assainissement de zones marécageuses, routes, carrières, déboisement, construction des camps de concentration), d'autres encore participent à la production de guerre (creusement de tunnels, travail dans les mines, fabrication d'avions, de chars, de fusées, d'armes et de munitions). Le nombre de détenus par *kommando* varie de quelques dizaines à plusieurs milliers.

La nourriture dans les camps est toujours insuffisante et la faim devient vite une obsession. Robert ANTELME, déporté au camp de Buchenwald, la décrit ainsi : « *cette faim qui déforme la figure, tend les yeux [...], le poids de l'estomac vide, les mâchoires immobiles* ». Un détenu reçoit par jour une maigre ration très peu nutritive faite d'un morceau de pain avec quelquefois une rondelle de saucisson ou un peu de margarine et d'une soupe où flottent quelques morceaux de rutabaga. Les prisonniers ressemblent

rapidement à des squelettes vivants. Le manque de nourriture et de vitamine qui s'ajoutent au manque d'hygiène et au climat difficile provoquent des maladies graves, comme le scorbut. Une blessure ou être malade sont les synonymes de mort ! Les *Revier* sont loins d'être de vrais infirmeries. La faim agit sur le comportement des détenus capables de se battre pour s'emparer d'une épluchure ou pour laper un peu de soupe répandue sur le sol. Des vols de pain se produisent : ils sont considérés par les détenus comme un crime et sévèrement réprimés par les déportés eux-mêmes. Dans de telles conditions, chaque geste de partage prend une signification et une dimension extraordinaire. Donner un peu de son pain ou de sa soupe, c'est faire un geste de vie. Pour ses besoins en nourriture, un chien de SS coûte environ trois *Reichsmarks* par jour alors qu'un déporté coûte à peine un *Mark*.

Avoir les galoches insuffisamment astiquées (signe de paresse et de manque de respect envers les SS) ou les avoir trop astiquées (le reste du travail avait dû être bâclé), avoir les mains dans les poches, relever son col pour se protéger du vent ou de la pluie, ramasser un bout de mégot pour le fumer, se protéger du froid en subtilisant sur le chantier de travail des sacs de ciment vides ou des bouts de carton pour les mettre contre soi, éternuer, tousser, ne pas comprendre l'ordre d'un SS ou d'un Kapo (détenu chargé de l'encadrement des *kommandos* de travail)... tout est prétexte à punition !

Les punitions sont variées : suppression de nourriture, station debout sur la place d'appel pendant des heures en plein froid ou sous un soleil de plomb, envoi dans des *kommandos* de travail particulièrement durs, bastonnades, enfermement dans le cachot, torture, pendaison publique. Le "tarif" ordinaire est de 25 coups de bâton, comptés en allemand par la victime. Il y a aussi les "divertissements" punitifs inventés par les SS : exercices de gymnastique dans la neige ou sous la pluie, lâcher de chiens contre les détenus. Le sadisme dépasse l'imagination !

Dans un journal local au titre "*M. CALAS, commissaire de Police Principal N'EST PLUS*", on s'aperçoit que les bellifontains « s'était réjouis d'apprendre qu'il avait échappé aux tortures et à la

barbarie nazie ». « *On avait signalé son arrivée en Belgique où son état de santé nécessitait, paraît-il, un séjour à l'hôpital* ». Mais, Fontainebleau s'était bercé d'illusion comme le montre les quelques lignes qui suivent.

En raison de l'avance des Armées Alliées, le camp est évacué ; les déportés entament une de ces "marches de la mort", ultime et terrible épreuve. D'après le rapport de l'Officier de Paix, faisant promotion de Chef de la Circonscription de Bergerac à Monsieur le Commissaire de Police de Fontainebleau daté du 11 août 1945 : « *Monsieur CALVO Clément, demeurant rue d'Albert à Bergerac est bien un camarade d'exil de Monsieur CALAS. Ils se trouvaient ensemble au kommando de Johangeorgenstadt. Ils étaient dans la même équipe, mangeaient à la même table. Monsieur CALAS travaillait à la peinture.*

Le 16 avril 1945, le kommando Johangeorgenstadt fut évacué et atteignit les villes suivantes : Baringen, Neaue-Ralhad, Karlsbad-Talspere. C'est dans cette dernière localité affirme CALVO que Monsieur CALAS est mort de fatigue et d'épuisement. Les pauvres victimes souffraient mais n'avaient plus la force de se plaindre tant leur faiblesse était grande. Monsieur CALVO n'a pas vu le corps de M. CALAS. Cependant il possède un carnet de notes sur lequel est écrit le nom de tous les camarades décédés. En effet, les morts étant très nombreux à chaque étape il y avait des corvées prises parmi les déportés pour enterrer les cadavres. Ceux qui reconnaissaient leurs camarades communiquaient les noms à CALVO qui inscrivait. C'est ainsi que celui de CALAS apparaît. [...] Son corps est inhumé dans une des trois fosses communes qui ont été faites à proximité de la gare Karlsbad-Talspere où ils étaient cantonnés. »

La date de son décès correspond à une série de bombardements par l'USAF (*United States Air Force*) sur Karlsbad. On découvre un rapport du Commissariat de Police de Saint-Ouen (Seine) daté du 23 août 1945 qui correspond à ces faits : « *Aux fins qu'il appartiendra : Monsieur SOYFER Maurice, demeurant à Saint-Ouen, 85 avenue Michelet se souvient très bien de M. CALAS avec lequel ils se sont connus au camps de Buchenwald en Février*

1944.

Ils ont été déplacés ensuite à Flossenburg (Saxe) de là au kommando à Johangeorgenstadt (frontière Tchèque slovaque).

Ils ont séjourné là un an et travaillaient dans une usine d'aviation jusqu'en Mars 1944. Devant l'avancée alliée, ils ont alors été évacués pour une direction inconnue par la route et à pied. Monsieur CALAS alors très faible, à la suite des mauvais traitements subis, comme tous ces compagnons en général, ne pouvant suivre la colonne a été tué d'un coup de fusil par deux S.S spécialisés pour exterminer ceux qui ne pouvaient plus avancer.

Son exécution s'est passée sur la route de Buko à Zatz (en territoire sudète) et non loin de Zatz. Il aurait été inhumé dans les bois avoisinants avec un certain nombre de ses camarades. Cela s'est passé début Avril (sans plus de précision).

Monsieur SOYER en peut donner d'autres indications ; s'étant ensuite évadé avec deux autres camarades. Il suppose d'ailleurs être à eux trois les seuls rescapés de cette colonne ».

La marche d'évacuation a été meurtrière puisqu'il y eu « 57 morts entre le 15 avril et le 8 mai » (chiffres de l'Association Déportés et Familles des Disparus du Camp de Concentration de FLOSSENBURG et KOMMANDOS). À noter que 15 autres hommes sont morts après la capitulation de l'Allemagne.

Un autre témoin de cette marche précise que « ...M. CALAS atteint de dysenterie et épuisé par la marche et les privations ne put continuer la route ; il fut alors abattu d'un coup de revolver dans la nuque... ». En effet, le Commissaire, très éprouvé par les traitements subis, avait perdu 40 kilos, passant de 86 à 45 kilos. Il tombe après cinq jours et quatre nuits de marche forcée. Telle fut la fin tragique d'un grand Français qui plaça toujours l'amour et l'honneur de la Patrie au-dessus de tout. Il s'était juré de la servir et il est mort pour Elle ! Comme le dit M. Paul PICHON, ancien Officier de Paix de Fontainebleau du 1er mars 1942 au 1er octobre 1943 : « Il a payé de sa liberté et de sa vie son amour du Pays. »

Au mois d'août 1945, Fontainebleau va apprendre qu'elle ne

revera pas son Commissaire. Déjà, le 9 août 1945, un rapport de Monsieur le Directeur du Cabinet du Ministre du Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés au Sous-Directeur des Fichiers et Statistiques, envisage la mort du héros : «...nous vous faisons savoir qu'aux termes d'une information en notre possession, Monsieur Auguste CALAS, serait décédé d'épuisement fin avril 1945 au Camp de Buchenwald, d'après des renseignements fournis par Monsieur VALENCI. [...] Ces renseignements ne sauraient, dans l'état actuel, tenir lieu d'attestation officielle. »

Dans l'article « *En hommage au Commissaire CALAS une promotion de jeunes agents reçoit le nom du glorieux résistant au cours d'une émouvante cérémonie à Marly-le-Roi* », on apprend que le corps d'Auguste CALAS « est inhumé, croit-on, dans une des trois fosses communes creusées à proximité de la gare Karlsbad-Talspere, en territoire sudète ». Ces dires sont confirmés par une lettre du 10 novembre 1954, « Monsieur HAREAU à CHAUBERT par LE HAM » (tuteur de Jeanne CALAS) : « J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le représentant du Consul de France à Prague a rendu compte de ce que le corps de Monsieur CALAS reposait en fosse commune à KARLSBAD (KARLOVY-VARY), sans qu'aucune indication permette de procéder à la localisation de la sépulture ». Malgré les efforts de Mme. CALAS, mère du défunt pour rapatrié le corps du résistant, le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre se voit « contraint de renoncer à satisfaire votre [à Mme CALAS] pieux désir ».

Un article de journal du 29 juillet 1947, qui a pour titre : « *Le corps d'Auguste Calas, commissaire de police de Fontainebleau, victime des nazis, vient d'être retrouvé dans un charnier allemand.* » nous apprend que « Mme CALAS-PETIT (compagne d'Auguste CALAS ?) a entrepris les démarches pour le rapatriement de la dépouille mortelle qui va être ramenée au cimetière de Boulogne-Billancourt dans un caveau familiale ». On sait, à l'aide d'un reçu datant du 29 juin 1917, qu'une concession dans le cimetière de Billancourt a été accordée pour 750 francs « afin de fonder la sépulture de la famille CALAS ». Cependant, les lettres du 20 mai et 7 décembre 1994 de la Direction de

l'Assemblée et des Affaires Générales de la Ville de Boulogne Billancourt, ainsi qu'un appel que nous avons effectué, affirment n'avoir « *trouvé aucune trace d'inhumation de cette personne* », ainsi que le caveau familiale.

Son corps serait donc loin du pays auquel il a tant donné ! Sa vie, sa famille, sa fille...

Par décret en date du 31 mars 1947, la Médaille de la Résistance (à titre posthume), a été décernée au Capitaine CALAS. Une nouvelle médaille à ce combattant qui les aura toutes méritées...

Le Commissaire Auguste CALAS souhaitait mourir LES ARMES À LA MAIN : son souhait n'a pas été exaucé !

*« La Police de Fontainebleau peut s'enorgueillir d'avoir été
Française avant tout. »*

dira M. Le Chanoine FONTAINE, curé-archiprêtre de Fontainebleau,
lors d'une allocution prononcée au cours d'une messe dite à la mémoire du Commissaire
Auguste Calas

CINQUIÈME PARTIE

La libération de Fontainebleau : l'heure du souvenir !

L'Occupation touche à sa fin ! Alors que les convois de déportés continuent de partir vers les camps, les unités de la 2e DB du général LECLERC marchent sur Paris, tandis que les blindés de la 3rd Army du général PATTON contournent la capitale plein Sud. Les seines-et-marnais reçoivent les ordres codés : « Il est sévère mais juste », c'est le plan vert ils font exploser les voies ferrées, « L'acide rougit le tournesol », plan de guérilla ils attaquent, « Elle est toujours sur le dos », plan tortue ils piègent les routes... Un vent de Liberté souffle sur la Seine-et-Marne !

Le 23 août 1944, en début d'après-midi, les troupes américaines entrent dans Fontainebleau par l'Ouest : c'est la Libération ! Avec le pistolet mitrailleur sous le bras, le bruit des bottes américaines en caoutchouc contraste avec celui des bottes allemandes entendu durant quatre ans...

Devant l'avancée des Alliés, les Allemands commencèrent à évacuer le quartier Henri IV du château le 10 août 1944. Quatre divisions allemandes traversent la ville impériale le 15 août 1944, afin de stopper le 12e corps d'armée U.S en forêt d'Orléans.

Des unités d'occupation évacuent déjà la ville impériale ; l'intendant militaire allemand informe le secrétaire de mairie que les importants stocks de nourriture entreposés en ville sont mis à la disposition de la population. Afin d'éviter les pillages, les autorités municipales font garder les dépôts de vivres par les hommes de la défense passive, acquis pour la plupart à la Résistance.

Du 15 au 26 août 1944, la 48e division d'infanterie assure des combats retardateurs, avec des points d'appui de la Chapelle-la-Reine, au pont de Valvins, à Vulaines, Samoreau et Machault. Cette division était constituée des régiments de grenadiers 126, 127, 128, le bataillon de fusiliers 48, le 148e régiment d'artillerie, la 148e compagnie de chasseurs de chars et de diverses unités organiques.

Le jeudi 17 août, le repli allemand se précipite : camions, autos, chars, carrioles défilent, bondés de soldats et de membres de la *Gestapo*. Les événements se précipitent dans la soirée, lorsque le bruit se répand que des blindés américains sont à Ury, La Chapelle-la-Reine et Bourron.

En ville, les denrées du *Soldatenheim*, établissement réservé à la détente des hommes de troupes de la *Wehrmacht*, sont distribuées à la population, tandis que les civils font le guet devant la

manutention, pour être les premiers servis après le départ des Allemands.

Le vendredi 18, trois avions américains isolés lâchent trois bombes au Nord-Ouest de la ville, tandis que les Allemands placent des pièces d'artillerie sur la rive droite de la Seine. Le samedi 19, les routes et le téléphone sont coupés, les activités réduites à néant, le ravitaillement suspendu et les prisonniers politiques sont libérés. Les occupants organisent leur défense en abattant des arbres pour constituer des barrages anti-chars, plusieurs rues sont fermées et des carrefours sont minés en forêt. Le départ définitif des unités allemandes a lieu le dimanche 20 août. Les États-Uniens sont à 5 kilomètres de la ville !

Le dépôt de munitions qui se trouvait de 1942 à 1944 dans les bois du château de la Rivière saute le lundi 21 août 1944 vers 19 heures 15. Le mardi 22, les bellifontains entendent pour la première fois des détonations de canon du côté de Valvins. Le front semble tout proche et les regards sont anxieux, tandis que deux avions américains de reconnaissance tournent dans le ciel. La situation est tendue dans la ville où la population s'alarme, craignant une bataille de rues.

La police française signale le pillage de la librairie allemande de la rue France, abandonnée par les troupes allemandes.

Dans la matinée du mercredi 23 août, un dépôt de matériel saute, faisant monter encore d'un cran la tension nerveuse en ville. Les Allemands brûlent des morceaux de documents, notamment ceux des services cartographiques de la *Wehrmacht*, installés rue Saint-Honoré.

Des inscriptions fleurissent sur les murs, comme « *Arrivée des Américains !* ».

Les Allemands avaient minés le viaduc du chemin de fer pour le faire sauter mais un habitant d'Avon, M. DESMAZURES, dissuade un *feldwebel*, équivalent d'adjudant.

À midi, les premiers éléments de l'armée PATTON arrivent par la route d'Estampes. Une partie des troupes américaines prennent le boulevard circulaire, puis la rue de la Paroisse pour gagner le centre ville, avec l'aide d'éléments de la Résistance, tandis que les autres filent vers Valvins. Les difficultés sont ressenties dans toutes la Seine-et-Marne pour accueillir les comités de Libération, alors que

les Allemands tentent encore de s'accrocher aux rives de la Seine, ce qui donne lieu à une terrible bataille au pont de Valvins près d'Avon. Mais la Seine sera franchie par la *3rd Army* du général PATTON, le 23 et 24 août à Melun et Fontainebleau.

Malgré la décapitation très méthodique des groupes de Résistance par la *Gestapo* et les miliciens en 1943 et 1944, les États-Uniens trouvent encore des hommes et des femmes prêts à se battre ! Le prouve l'acte de Robert TOCCHIO durant la bataille de Valvins.

En effet, après Fontainebleau, les Américains empruntent la grande avenue du chemin de fer. Alertés par des résistants, une patrouille contourne le vieil Avon et désamorce trois charges de dynamite destinées à faire sauter le pont de la gare. La division américaine continue à déferler avec son impressionnant matériel. Bientôt, les véhicules s'arrêtent sur les avenues. On entend une vive canonnade vers Valvins et la Seine : les Allemands ont détruit le pont et se sont retranchés en "bouchon retardateur" derrière le fleuve à Vulaines, à Samoreau, profitant ainsi de l'abri de la tranchée ferroviaire. De plus, la météo ralentit l'avancée américaine. Le génie tente à plusieurs reprises de lancer son pont de bateaux, chaque fois coupé par les tirs adverses.

Le clocher de Vulaines, qui servait de poste d'observation aux Allemands, est détruit par un tir d'artillerie.

Sur la route de Valvins, les Américains poursuivent prudemment leur progression derrière un char. Des batteries américaines de 105 et de 155, installées sur le polygone et à Fontainebleau, pilonnent les villages occupés et les retranchements allemands.

Un jeune enfant de troupe, Robert TOCCHIO, propose à l'officier commandant l'infanterie d'accompagnement, de faire passer la Seine en pirogue dans un angle mort des tirs. Avec un copain, André, ils vont, pendant plus de 3 heures, effectuer des navettes à la nuit tombée pour transporter, un par un, des commandos. Si bien qu'une tête de pont se forme, assez solide pour résister à de vives réactions de l'ennemi qui cherche à reprendre pied de l'autre côté lui aussi.

Jeudi 24 août au matin, le pilonnage d'artillerie reprend, soutenu par des tirs directs des chars situés sur la rive côté Avon.

La petite tête de pont facilite le passage en bateaux pneumatiques d'éléments plus nombreux et d'armes plus lourdes. Le génie peut assembler son pont provisoire.

En fin de journée, le pont flottant est solidement assemblé. Les colonnes motorisées, l'infanterie longtemps bloquée, traversent en hâte, refoulant les Allemands dans la direction de Montereau et de Provins.

Côté américain, on compte 180 tués, et côté allemand probablement 800. Les dégâts matériels sont innombrables. Pour son exploit, Robert TOCCHIO reçoit la Croix de Guerre des mains du général KOENIG et une médaille de la valeur américaine.

À l'hôtel de ville, les officiers américains sont reçus par la municipalité provisoire dirigée par MM. GITARDIN et PAJOT. La foule est en liesse, les armes – qui ne serviront pas – sortent de leurs cachettes, ainsi que les drapeaux français, anglais et américains. Des cocardes tricolores apparaissent aux revers et des banderoles dans les rues. Les cloches de l'église sonnent à toute volée, tandis que des monômes improvisés se répandent dans les rues où la foule entonne *La Marseillaise* et autres chants patriotiques.

Selon une lettre de l'architecte en chef du château à « *Monsieur le Secrétaire des Beaux-Arts à la direction des Services d'Architecture* » du 25 août 1945, « *Le Palais n'a en rien souffert à part une cinquantaine de vitres brisées par des explosions de destructions en forêt. Un mur de clôture du Paro a été abattu par une explosion dans le C.I.A. J'ai fait dès l'arrivée des troupes pavoiser le Palais aux couleurs Françaises, Américaines et Anglaises* ».

Le drapeau tricolore flotte de nouveau sur le pavillon du fer à cheval. Un conservateur avisé recueille le drapeau à croix gammée et le rangea dans les archives du château... où il se trouve encore.

Fontainebleau semble libre, mais sa population est hors de contrôle ! Des résistants se réclamant du « *CFLN d'Alger* » prennent possession de la mairie avec l'appui des forces constituées (magistrature, gendarmerie, police...), afin d'éviter les désordres.

À peine libérée, la ville est le siège de règlements de compte. Dès midi trente, une quarantaine de femmes susceptibles d'avoir eu des relations intimes avec les occupants sont tondues publiquement, tandis que les portes des collaborateurs sont défoncées et les panneaux de leurs magasins arrachés. Les esprits sont surchauffés et certains en profitent.

Au lendemain de la libération, un Comité directeur provisoire se substitue à l'ancienne municipalité afin de combler un vide institutionnel, tandis que les arrestations se poursuivent en ville. Les cas de vengeance spontanée restent assez limités grâce à l'efficacité du Comité Local de Libération (CLL) et l'épuration judiciaire prend vite le relais, dans le cadre des ordonnances prises entre août 1943 et septembre 1945.

Le CLL traite de questions urgentes concernant le ravitaillement et l'approvisionnement de la ville en eau, gaz, électricité, du maintien de l'ordre, de la lutte contre le marché noir et des rapports avec les autorités américaines.

Une semaine après la libération, les trains ne circulent toujours pas et l'électricité n'est pas rétablie. Les cartes de ravitaillement restent le moyen utilisé pour répartir la pénurie. Les aliments de base manquent. Dans ce contexte, des bellifontains se livrent à de petits trafics d'aliments ou d'essence avec les "ricains" qui valent à certains d'être condamnés. La production de gaz risque d'être interrompue à tout moment par manque de charbon.

Le colonel de LARMINAT écrit au Préfet, et dit ne pas comprendre les faibles quantités de viande, de pain, de pommes de terre, de poisson, de lait et boissons « *alors que la population a lutté contre Vichy et les Boches* » (exagéré ?), au point que la « *population en arrive à regretter le temps de l'Occupation !* ».

Dès le 24 août, les deux journaux collaborationnistes sont fermés et des scellés posés à leurs imprimeries. Les défenseurs de l'occupant et de Vichy sont arrêtés avant d'être inculpés puis jugés. Maurice BARTHÉLEMI émet des réticences sur l'« *épuration sauvage des collabos* » mais se félicite de l'arrestation de Pierre DENIS, chef de la Milice locale et de Jean COUËLLE : « *l'homme le plus redoutable sous l'occupation nazie* ». Le premier sort du commissariat les menottes aux poignets et coiffé d'un casque

allemand sous les huées de la foule. Le seconde, écrit BARTHÉLEMI : « *c'est le châtiments suprême qui devra sanctionner toutes ses trahisons, tous ses méfaits* ». Pierre DENIS est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le milicien René C., direction du journal de collaboration *L'Abeille de Fontainebleau*, écope de dix ans de travaux forcés, avec confiscation des biens, en plus de l'indignité nationale.

Les faits qui relèvent de la collaboration politique concernent 19 personnes, si on s'en tient à la presse locale. Il s'agit donc de la Milice française (créée le 30 janvier 1943 par le régime de Vichy pour lutter en premier lieu contre la Résistance) et de deux supplétifs des Allemands, engagés contre les Soviétiques dans le NSKK (le *Nationalsozialistische kraftfahrkorps*, en français "le corps de transport nazi", organisation paramilitaire du parti nazi apparue en juillet 1942). Sur ces 19 prévenus (5 femmes et 14 hommes), cinq sont acquittés, dont un mineur de 15 ans, élève au lycée Carnot (actuellement Lycée François 1er). Onze affaires relèvent de la dénonciation de résistants, souvent assorties d'une intense collaboration politique avec l'occupant. Six peines de prison sont prononcées, allant de six mois à quatre ans, avec des amendes de 1000 francs ou la confiscation des biens et trois peines de travaux forcés (huit ans, dix ans et perpétuité), assorties de la confiscation des biens.

La mise au ban du condamné entraîne la perte de bon nombre de droits : droit de vote et d'être éligible, perte du rang dans les forces d'armées et l'exclusion des fonctions de direction dans les entreprises, les banques, la presse et la radio. À l'exception d'un cas, la Cour de justice prononce en outre des peines d'amendes (de 1 000 à 12 000 francs) ou la confiscation des biens. L'interdiction de séjour et la publicité du jugement peuvent s'y ajouter.

Au final, il n'y aura que deux condamnations à mort. Il s'agit de deux prévenus qui sont accusés d'avoir dénoncé deux éminents résistants : Rémy DUMONCEL et le Commissaire Auguste CALAS ! Ce sont Francine M. (33 ans) de Bourron-Marlotte et Jean COUËLLE, antiquaire au 195 rue Grande.

Lors de son réquisitoire, le commissaire du gouvernement présente Jean COUËLLE « *comme un vieillard [de 73 ans] sinistre, monstre exceptionnel qui a mis son intelligence, toutes ses facultés*

au service de l'ennemi ». Il ne nie pas avoir prêté main forte à Wilhelm KORF lors de plusieurs arrestations à Fontainebleau. Il est accusé d'avoir fait arrêter au moins 30 français qui furent par la suite déportés (la famille BRUMENFELD, Mme DOMINJON, Clément BALLEN de GUZMAN, Rémy DUMONCEL, Étienne CHALUT-NATAL, Émile JUNGUENET, Aristide ROUX, Charles ZIEGLER...). Devant le tribunal, ce dernier a l'audace de justifier ses actions par sa « *haine des juifs* ». Il est condamné à mort le 28 mars 1945, ainsi qu'à l'indignité nationale et la confiscation de ses biens.

Les résistants plaident pour des peines plus lourdes, comme l'Amical des FFI face aux "collabos". Ils demandent que la justice « *appliquent des peines à la mesure des délits, sans faiblesse, mais sans haine ni parti pris* ». Et en constatant l'application des peines, leurs plaintes sont légitimes !

Concernant Jean COUËLLE, le cas le plus grave, sa condamnation à mort est très vite commuée en travaux forcés à perpétuité, puis une seconde grâce transforme la peine en dix ans de réclusion. *La Marseillaise* s'indigne le 16 septembre 1946 sur 3 colonnes à la une : « *Jean Couëlle, gracié une deuxième fois !* ». Il sera libéré quelque temps après pour des raisons de santé. De son côté, *La Liberté* déplore que Louis P., ancien chef de la Milice de Seine-et-Marne, « *ne soit condamné qu'à 5 ans de prison* ».

Le cas de Wilhelm KORF est scandaleux ! Il a suscité l'indignation de l'opinion publique : il est condamné à mort mais sa peine est commuée en détention criminelle à vie, puis il est libéré au bout de 7 ans en 1953.

Ces nouvelles condamnations rentrent dans un processus de réconciliation avec l'Allemagne !

Dés la fin de la guerre, ceux qui ont combattu l'occupant et le régime de Vichy commencent à témoigner, avec un double objectif : informer la population de leur combat mais aussi faire le tri entre les authentiques résistants et les autres, qui ont surgi à la Libération. Mais l' "Union Sacrée" locale entre les résistants se fissure ! Marcel BARTHÉLEMI est qualifié de « *Résistant de la 13e heure* » dans un article publié dans *La Marseillaise* du 1er mai 1945 par Henri BEL. Plus grave encore, certains résistants sont

accusés d'avoir eu des conduites répréhensibles. C'est le cas du brigadier de gendarmerie BORDEAU, promu adjudant et décoré de la Médaille de la Résistance, qui est accusé d'avoir livré des résistants à la *Gestapo* et d'en avoir fait fusiller trois autres à Cély-en-Bière.

Le conseil municipal provisoire est mis en place un peu plus tard et compte quelques anciens membres de 1935 et des membres du Comité Local de Libération dont fait partie un médecin de l'hôpital bellifontain, le Docteur CORDEY !

Fontainebleau n'oublie pas ses héros d'une guerre encore inachevée.

Au cours des deux années qui suivent la fin de la guerre, six organisations locales de résistants, combattants et déportés se mettent en place.

À partir du printemps 1945, des nouvelles souvent tragiques, arrivent au fur et à mesure, venant renforcer les demandes d'inflexibilité de la justice.

Alors que 125 personnes sont détenues à la prison bellifontaine pour faits de collaboration ou d'intelligence avec les occupants, la ville s'apprête à rendre les premiers hommages à ses victimes. Dès le n°3 du Bulletin municipal de Fontainebleau, M. BEL publie un article intitulé : « *Ce que fut la Résistance à Fontainebleau* ». Au fil des semaines, on rend hommage aux combattants dont on apprend la mort : Yvon JUNGUENET, fils du chef de la résistance locale -tué au maquis près de Tarbes – puis une gerbe est déposée au cimetière d'Avon sur la tombe de l'adjudant RISSIER. Le conseil municipal veut rendre hommage au chef de la France libre : le 20 novembre, la place Pétain devient place du Général de Gaulle.

Dans les mois qui suivent, les bellifontains vont découvrir l'étendue des exactions et des brutalités commises par les troupes d'occupation et leurs complices français. L'émotion est immense, lorsque les soldats américains découvrent un charnier dans la plaine de Chanfroy le 7 décembre 1944. Les 36 martyrs reçoivent des obsèques nationales le jeudi 14 décembre sous la halle du nouveau marché. Le ministre de la Justice, M. de MENTHON et le général BILLOTTE représentent le gouvernement. Recouverte de tentures noires avec de grandes banderoles tricolores entourant une croix

blanche, les cercueils sont chacun enveloppés d'un drapeau français ; des couronnes et gerbes des communes et associations patriotiques et sociales sont dispersées autour. Une messe est dite dans l'église Saint-Louis. La ville de Fontainebleau doit se souvenir !

Nombreuses sont les familles qui vivent dans l'espoir de revoir un des leurs détenu en Allemagne. Alors que les difficultés économiques et sociales perdurent, la France attend de revoir ses sauveurs. Beaucoup ne reviendront pas !

À la fin du mois d'août 1945, la ville de Fontainebleau a appris que son Commissaire était mort en captivité. De nombreux articles vont apparaître dans la presse locale en son hommage.

Le 29 avril 1946, un service religieux fut célébré en l'église Saint-Louis de Fontainebleau à la mémoire du Commissaire Auguste CALAS "MORT POUR LA FRANCE". L'église est drapée de noir et ornée de drapeaux, alors qu'un coussin portant ses décorations et son « écharpe de résistant » ont été placés sur un catafalque.

Le chanoine FONTAINE prononça une homélie émouvante : *« Dans l'obscur, il faut de la lumière, et dans le monde, il faut des exemples. Et c'est pourquoi Dieu suscite à chaque époque les hommes nécessaires pour secouer les nuages endormis et montrer ce dont est capable une humanité assez noble et assez fière pour s'élever au-dessus d'elle-même. Auguste CALAS, pour lequel nous prions aujourd'hui dans cette église, fut un de ces héros qui dominent les circonstances au lieu de les subir et qui utilisent les infortunes avec virilité au lieu de se laisser dominer par elles.*

Que nous le suivions dans sa carrière militaire ou dans sa carrière administrative, le Commissaire Principal de Police de Fontainebleau ne s'arrête jamais dans cette ascension. Ce n'est pas qu'il fut ambitieux de gloire humaine, mais seulement jaloux de la Liberté et de la Grandeur de la Patrie. Il la voulait saine, sans souci de sa personne, sans craindre les pires souffrances ni la mort elle-même. » (extrait du discours du 29 avril 1946).

Les généraux de GAULLE et CATROUX conviés, n'avaient pu assister à l'hommage rendu à leur ancien compagnon de captivité mais envoyèrent leurs regrets.

Le général de GAULLE écrit de Marly, le 13 mai 1946 : « *Le souvenir que je conserve de notre commune captivité ainsi que le sacrifice héroïque qu'il a consenti à la Patrie m'ont fait particulièrement regretter de ne pouvoir y assister. Je tenais à ce que vous le sachiez* ».

C'est le général CATROUX a su en quelques mots définir le sens de la vie et de la mort du commissaire de police de Fontainebleau.

Le 1er novembre 1945, le Général CATROUX écrivait de l'Ambassade de France à Moscou à Mme CALAS mère du commissaire de police : « *Je suis personnellement très affecté par la mort de votre fils, le Capitaine Calas qui fut pendant l'autre guerre mon compagnon de captivité au fort IX d'Ingolstadt. J'avais gardé de lui le souvenir d'un cœur vaillant et j'ai vu dans les articles que les journaux lui ont consacrés qu'il était resté tel que je l'avais connu* ». Il aide la mère du Commissaire à retrouver son corps : « *Je comprends votre pieux désir de retrouver sa tombe et comme l'endroit où il a été si abominablement assassiné se trouve en Allemagne et non en pays soviétique, c'est-à-dire dans une région qui ne relève pas de ma mission de prisonniers, j'écris à Berlin au Commandant de ROSEN de faire rechercher le lieu où il repose et de vous renseigner directement* ».

Le 28 février 1947 est réalisée une cérémonie en l'honneur du Commissaire à l'école interrégionale de police à Marly-le-Roi. On donnait ce jour-là le nom Auguste CALAS à une promotion de gardien de la paix. La famille du défunt était représentée par l'adjudant PETIT, beau-fils du policier. Après la montée des couleurs, les élèves rangés dans le grand amphithéâtre, où l'on remarquait une grande photographie du Commissaire bellifontain, apprirent qui était ce soldat qui défendit la France au prix de sa vie. Le directeur de l'école, le commandant PICHON, prononça une allocution : « *... Ce n'est pas sans un serrement de cœur que je prononce ce nom. En effet, lorsque ma pensée revient en arrière, je me revois aux jours sombres de l'occupation. L'Allemand occupe le territoire ; je suis officier de paix à Fontainebleau, mon chef est CALAS Auguste, commissaire principale...* ». Il conclut par : « *Telle est la fin d'un grand Français ; d'un policier intègre qui emporte avec lui l'estime de tous ses amis et de ceux qui eurent la joie de*

travailler avec lui. CALAS est mort parce qu'il a aimé sa patrie ; il a mis son dévouement, son énergie, son courage à son service ».

Sur le livret *Promotion Auguste CALAS* conservé à la Section du Patrimoine de Fontainebleau, on constate sur la couverture un petit mot de la compagne du Commissaire écrit à la plume : « *avec mon meilleur souvenir, Élisabeth PETIT* ».

Durant l'année 1947, le conseil municipal de Fontainebleau décidait qu'une plaque commémorative serait apposée sur les murs du commissariat de police. Lors de la libération, et lorsqu'il fut avéré que le Commissaire CALAS était décédé, la date de sa mort semble avoir été difficile à déterminer, d'après les témoignages de ses camarades. On ne doit pas tenir compte de celle qui est indiquée dans l'extrait de procès verbal de la commission de reclassement du 27 octobre 1947, à savoir le 15 avril 1945, puisque le *kommando* dans lequel il se trouvait n'a été évacué qu'à partir du soir du 16 avril. C'est la date du 22 avril 1945 qui est déclarée, et qui fait foi aujourd'hui puisqu'elle est portée sur l'acte de transcription du décès. Alors qu'en réalité, il est mort dans la nuit du 20 au 21 avril. De nouveau, on fait appel au témoignage de Clément CALVO transmis par le commissaire de BERGERAC qui donne l'explication de ce dysfonctionnement, en précisant que « ... *il [M.CALVO] possède un carnet de notes sur lequel est écrit le nom de tous les camarades décédés. En effet les morts étaient très nombreux, à chaque étape, il y avait des corvées prises parmi les déportés pour enterrer les cadavres. Ceux qui reconnaissaient leurs camarades communiquaient leurs noms à CALVO qui inscrivait. C'est ainsi que se trouve celui de Calas. La mort de ce dernier est survenue dans la nuit du 20 au 21 avril 1945...* » Cette précision n'a été connue qu'en 1992 ; la plaque commémorative du sacrifice du commissaire Calas, ayant été apposée au commissariat de Fontainebleau en octobre 1947 porte donc la date du 22 avril, ce qui a obligé de la conserver lors de l'inauguration de la rue Auguste CALAS.

C'est en juillet 1947 que Mme. WATHIER-ANDREU entend parler pour la première fois de ce Commissaire MORT POUR LA FRANCE ! Lors de son premier séjour en France métropolitaine

(car née sur le territoire français d'Algérie), elle réside avec sa mère dans un hôtel bellifontain lorsque leur chambre est cambriolée. Elles se rendent au commissariat de Fontainebleau qui va leur apprendre que leur voleur est un adolescent. La mère de Mme WATHIER-ANDREU, « *très bourgeoise* » selon les termes de sa fille, ne peut comprendre pourquoi le jeune homme n'est pas sous la responsabilité de ses parents. Le policier va donc leur parler d'une ville impériale qui sort d'une occupation douloureuse, qui a vue disparaître beaucoup de ses habitants, y compris son commissaire de police...

Mme WATHIER-ANDREU va s'engager sur les encouragements du Commissaire Jacques DELARUE, résistant devenu historien, dans une recherche concernant "Les Policiers Résistants". Le premier dossier dont elle demande la communication (et dont la dérogation lui fut accordée après 6 mois d'attente) fut celui du Commissaire Auguste CALAS.

L'étude du dossier CALAS va lui apprendre qu'à la Libération et à l'annonce de sa mort, les bellifontains avaient souhaités donner son nom à une rue de la ville de Fontainebleau. Ce vœu d'une population qui venait de « *recouvrer le régime démocratique* », « *il fallait l'exaucer même plusieurs années après* » selon Renée WATHIER-ANDREU.

La République de Seine-et-Marne annonce le 12 juin 1995 que « *les conseillers municipaux ont décidés, l'autre soir, d'accorder une rue à ce vaillant défenseur des libertés* ». Mais déjà la question se pose : « *donner une portion de rue qui ne comporte pas d'habitants domiciliés, n'est ce pas un rien mesquin ?* ». Le 19 novembre 1995, grâce à l'action persévérante des nombreux amis du Commissaire CALAS et l'aide de Paul DUBRULE alors maire de Fontainebleau, la rue est inaugurée au cinquantième anniversaire de la mort du Commissaire. Le préfet de Seine-et-Marne, Didier GULTIAUX, a, avec la présence massive de tout ce que le département comprend d'autorités policières et militaires, du préfet Didier GULTIAUX, du directeur de la sécurité publique du département M. AUCLAIR, des magistrats, des anciens combattants et des différents commissaires de police dont bien entendu celui de Fontainebleau M. ALONSO, inaugurée la rue Auguste CALAS.

Grâce aux « *démarches tenaces* » de Renée WATHIER-ANDREU ; cette dernière a fait un discours et l'a terminée par ces quelques lignes : « *Je suis persuadée, profondément, qu'aujourd'hui il est parmi nous, qu'il sait que tous ici nous sommes ses amis, réunis "pour lui faire plaisir". Grâce à cette rue, à cette stèle, ceux qui viendront, qui la liront seront aussi ses amis... pour l'Éternité !* » . Le maire Paul DUBRULE sut trouver des mots simples : « *Cette rue, cette stèle, ce nom, diront à l'avenir, dans cette ville, qu'il s'est trouvé un commissaire de police pour faire face, pour dire "non", pour ne pas composer avec Hitler, avec la croix gammée ou la francisque* ».

Pourtant, en août 2015, au profit de la transformation de la Place de la République mitoyenne, et la destruction de la halle du Marché, la rue qui continuait à faire vivre la mémoire du résistant CALAS a été supprimée. (Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la Mairie de Fontainebleau concernant le projet d'une nouvelle rue Auguste CALAS)

Dans une lettre adressée au commissaire datée du 25 août 1993, Mme WATHIER-ANDREU exprime son point de vue : « *... face à l'esprit français bien connu "anti-flic", c'est prouver que les "flics" ne furent pas pendant la guerre, seulement ceux qui obéissaient aux Allemands, mais ceux qui leur résistèrent, d'autant plus admirables, comme je le dis souvent, qu'ils étaient peu nombreux, et qu'ils vivaient dans un milieu dont les membres sont plus soupçonneux et capable de vérifier leurs soupçons, que le boucher ou l'épicier du coin ! Et puis parce que je pense que les policiers actuels, nés après la Seconde Guerre Mondiale, dont j'imagine qu'ils ressentent mal souvent cette désaffection du Pays pour sa police, ces policiers ont besoin de savoir qu'ils peuvent se référer à des exemples héroïques et donner aussi un sens à cette phrase un peu pompeuse de notre hymne nationale : « nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus ». Dieu les protège d'avoir jamais à prouver qu'ils en sont capables – j'en suis convaincue – d'actes de bravoure aussi admirables que ceux pour lesquels nous honorons Auguste CALAS !* ».

Poursuivant le devoir de mémoire, Mme WATHIER-ANDREU va tenter d'offrir au Commissaire sa dernière médaille : celle des

Justes parmi les Nations ! L'État d'Israël a demandé à ses amis de l'aider à rendre hommage à tous ceux, non-juifs, qui ont contribué pendant la Seconde Guerre Mondiale, à sauver au moins un de leurs frères ou sœurs juifs, et ce faisant, ont selon la parole du Prophète « ...sauvé tout l'Univers... ». Elle cherche à prouver que le Commissaire CALAS a sauvé des vies au prix de la sienne en essayant de retrouver des témoins à l'aide d'appels dans les journaux. Malheureusement à ce jour, ces recherches n'ont pas abouties, le dossier n'est pas assez complet !

Depuis, le souvenir du Commissaire Auguste CALAS est entretenu aux travers des cérémonies organisées en hommage aux morts de la police. Ces cérémonies sont l'occasion de remettre la Médaille d'honneur de police à des gardiens de la paix devant la plaque commémorative ainsi que rendre « *hommage au dévouement de tout [le] personnel* » de police, comme le précise Mme le commissaire DERAIME dans *La République de Seine-et-Marne*.

Le nom d'Auguste CALAS est gravé ! Le monument aux morts bellifontains comptent parmi ses rangs de nombreux soldats de l'Ombre dont le Commissaire Auguste CALAS. Au mémorial de l'internement et de la déportation à Compiègne, on peut voir à l'entrée une dizaine de vitres avec les noms des personnes qui ont transitées ici. Parmi ces noms, on peut voir celui d'Auguste CALAS.

L'histoire du Commissaire est loin d'être complète ! Renée WATHIER-ANDREU, témoigne d'un petit miracle dans *La République de Seine-et-Marne* : « *Voici une quinzaine d'années, alors que je n'habitais pas encore Fontainebleau, mais que j'en rêvais, j'ai visitée à l'un de mes passages le petit musée des sapeurs-pompiers. Et, à mon grand étonnement, j'y ai vu la Médaille de la Résistance attribuée à Auguste CALAS, dont j'ai appris alors qu'il avait été aussi "pompier volontaire". Pourquoi était-elle là ? Mystère. Sans doute parce que M. CALAS n'avait pratiquement plus aucune famille, et en tout cas pas à Fontainebleau : on l'a remise à qui la voulut.[...] je suis retournée pour revoir cette médaille et son diplôme. Plus rien... Personne*

n'en avait entendu parler...' ». Pourtant, « *durant le vin d'honneur qui suivit l'inauguration de la rue et du square CALAS, j'ai vu débouler sur moi un jeune pompier (dont j'ignore le nom car il est reparti très vite) qui avait retrouvé les dits diplôme et médaille. Bien entendu, je suis allée les remettre tout de suite au sous-préfet, qui les a remis au préfet, qui les a remis au maire (une vraie chaîne...) et celui-ci a fait une annonce au micro. Quel moment rare ! [...] Voilà un 17 novembre qui marquera ma vie !* ». Aujourd'hui, cette médaille et le diplôme sont apposés devant le bureau du Commissaire de Police actuel.

Fontainebleau est libre ! Libre de pouvoir honorer dignement ses citoyens ! Beaucoup de bellifontains ne connaissent pas l'Histoire de la ville impériale sous l'Occupation et rares sont les plaques ou les cérémonies qui rendent hommage dignement à ces héros. Combien de noms de résistants ou de victimes ne sont pas exposés à la mémoire de tous ?

Justice pour la mémoire des martyrs !

CONCLUSION

Comment parler d'une époque que l'on a pas connue ? De personnes que l'on a jamais côtoyé ? Est-il possible de résumer le combat de toute une vie en quelques pages ? Comment mettre des mots sur une douleur que l'on a jamais ressentie ? Une peur que l'on ne peut comprendre ? Peut-on donner à voir des choses que l'on n'a pas vu soi-même ? Des événements qu'on ne peut concevoir, qu'on ne veut pas croire ?

De l'encre à la place du sang, des points d'exclamation pour remplacer les cris, des lettres en italique pour représenter les larmes... Pourquoi déterrer le passé ? Un passé où le ciel a laisser place à l'orage et la lumière aux ténèbres. Un moment de notre histoire qui nous fait honte ! L'air devient suffoquant, on respire mal ! On regarde depuis notre siècle celui qui l'a précédé. On nous demande d'affronter un héritage dont on ne veut pas. Il est dur à porter, lourd et douloureux...mais surtout incompréhensible ! Le passé est terrible, rempli de tragédies et de drames car l'Histoire de l'Humanité est une histoire inhumaine !

Aujourd'hui, on demande à ceux qui n'ont fait qu'entendre parler de ces heures sombres de se les approprier. Constaté la peine et la souffrance qui ont habités des lieux qu'ils connaissent, qui leur sont familiers. On se met alors à la place de personnes qui nous ressemblent et qui subissent la guerre, partageant l'espace d'un instant leurs inquiétudes, imaginant leur ressentie. Car dans une guerre, il y a toujours des innocents ! La guerre, ils n'en veulent pas, ils ne la connaissent pas. Pourtant, ils vont devoir la rencontrer, vivre avec car on leur impose sa présence. Ils sont les victimes d'un conflit qu'ils n'ont pas provoqués.

Beaucoup vont devoir rentrer dans ce conflit malgré eux. Leur quotidien devient une lutte pour échapper à la cruauté. Dans ces moments funestes, on découvre une autre image de l'Homme. Si la guerre réveille les pires côtés des hommes, elle fait émerger aussi ce qu'il y a de meilleurs en eux. Elle oppose à la division la solidarité, à la haine l'amour, à la souffrance la compassion, à la tyrannie la liberté, à la mort la vie ! Une main tendue à son prochain ; c'est ce qui résume un autre visage de la nature humaine.

À ce moment, on accepte son héritage. On veut connaître le combat de ces personnes qui ont souffert de la guerre mais ont trouvés le moyen de ne pas la subir. Que ce soit pour échapper ou affronter la noirceur humaine, c'est leur manière de se battre.

Notre héritage devient moins amère, on retrouve un nouveau souffle. Pourquoi se remémorer le passé ? C'est lui qui fonde notre présent et permet de construire le future. Il nous apprend nos erreurs, à faire face aux mauvais aspects de la nature humaine. Aujourd'hui, on demande à la jeunesse, qui n'a pas eu à choisir un camp, d'apprécier notre présent et de tirer des leçons de notre passé. On souhaite qu'ils prennent pour modèle ceux qui ont défendus la paix pour qu'un jour ils soient ces mêmes défenseurs de valeurs universelles. La paix est une lutte permanente !

Dans cette époque trouble du XXe siècle, les Hommes se sont à nouveau entre-déchirés, la guerre a refait surface (avait-elle déjà disparue ?), et ils ont dû choisir un camp. Le Commissaire CALAS fait parti de ces engagés de la première heure, défenseur des valeurs françaises. La Mort, il l'a donné mais a toujours été du côté de la Vie ! Son action comme parmi tant d'autres illustre une opposition à la tyrannie et l'horreur. « S'engager pour libérer la France » résume son existence. Il a combattu pour défendre l'idéal républicain, protégé les démunis, renseigné pour combattre l'ennemi, mentit pour cacher les traqués... MORT POUR LA FRANCE ! Un grand Français, il l'a toujours été !

Dans une brochure de propagande publiée en 1943 et émanant du Chef de l'État. : « *La défaite avait permis de mesurer l'attachement des Français pour leur Pays. Pour la plupart, ils étaient restés à leur poste devant l'invasion et le plus grand des Français, le Maréchal, avait donné exemple :*

« J'ai été avec vous dans les jours glorieux, je suis et je resterai avec vous dans les jours sombres. Soyer à mes côtés ! »

Malgré cela, certains Français ont préféré abandonner la France. »

Abandonner la France ? Combien sont mort pour être resté à ses côtés ? Les personnes comme Auguste CALAS se comptent par milliers sous l'Occupation !

Durant ces heures sombres, les moyens de résister étaient vastes :

distribuer des tracts, trouver de la nourriture, protéger un allié, défendre un juif, mentir à un soldat, fournir des renseignements, saboter son travail... Pas besoin de grands moyens ! Ne pas stigmatiser un "indésirable", c'est résister ! Ne pas saluer un allemand, c'est résister ! Hurler "FRANCE", c'est résister ! Parmi ces révoltés, des gardiens de la paix !

Dans la lettre que Mme WATHIER-ANDREU adresse au Sous-Préfet : *« J'ai été effarée... quand aux archives du Ministère de l'Intérieur, j'ai entrepris de compter le nombre de fusillés pour la seule Préfecture de Police, et de morts en déportation : 69 (avec de nombreuses omissions). Et encore, cette liste ne comporte pas le nom du commissaire SILVESTRI et des policiers fusillés pendant la Libération de Paris qui sont classés simplement dans la liste "tués durant la Libération de Paris". Comme si des hommes désarmés, maltraités, obligés de creuser la tombe de leurs camarades fusillés avant eux, étaient des morts "normaux" au cours d'un combat, avec des armes pour se défendre »*. Elle poursuit : *« J'ai commencée à compter les fusillés et morts en déportation de la Sûreté Nationale : à première vue, il y a plus de 300 commissaire déportés ou fusillés, et de 1 200 à 1 300 policiers et secrétaires de police de tous grades »*.

Alors que dans les années de l'immédiat après-guerre, nos malheurs étaient imputés aux seuls occupants allemands et à quelques Français dévoyés, et la destruction presque totale de notre communauté juive aux mêmes, alors que l'apparition d'un képi de gendarme dans "Nuit et Brouillard" d'Alain RESNAIS, choquait au point d'amener celui-ci à retirer cette séquence, les recherches historiques ont fait découvrir cette réalité dérangeante : les Allemands avaient si bien réussi leur œuvre de mort, que parce qu'ils avaient trouvés des complices et des exécutants parmi les occupés eux-mêmes. Et très vite, selon le réflexe traditionnel français "anti-flic", on a désigné "bouc émissaire" idéal : "LA police française" ! Plus tard même les seuls considérés comme responsables des ignominies de cette période seraient des Français, les Allemands disparaissent du paysage.

"LA police française" signifie TOUTE la police... Et les noms du Commissaire CALAS assassiné en déportation, de ses collègues Marc JUGE et Charles SILVESTRI, des gardiens de la paix Gaston

BAUDRAULT et André DUBOIS, fusillés, de l'inspecteur Roger BELBÉOCH, Juste parmi les Nations nous prouve que cette globalisation est injustifiée : ils n'étaient sûrement pas les seuls résistants !

Depuis les attentats de Charlie Hebdo du 7 janvier 2015 et ceux du Bataclan le 13 novembre 2015, la France a constatée une vague de sympathie pour sa police. Face à la plus grande tuerie qu'a connue le territoire français depuis la Seconde Guerre Mondiale, le sentiment "anti-flic" a disparu. Pourtant, il émerge à nouveau ! Et chaque génération ressort cette réalité douloureuse, mais surtout incomplète : « CRS ≠ SS ! ».

L'opinion publique est toujours fragmentée et incomplète. Parlons-nous souvent de ceux qui se sont engagés pour libérer l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, le Japon... ?

À l'heure où l'Union Européenne est critiquée et malmenée par ses membres, les Guerres Européennes paraissent bien loin de notre temps ! Pourtant, des siècles et des siècles de guerres racontent l'Histoire d'une Europe qui s'est déchirée à de multiples reprises. La politique appliquée n'est pas au goût de tous, mais nous devons garder une Europe soudée. Si l'Allemagne nazie a pu émerger, c'est que le contexte européen était favorable. À voir, une France et un Royaume-Uni désolidarisés, qui n'a pas su renouer avec son "cousin prussien" ! Nous sommes tous responsables des horreurs de la Seconde Guerre Mondiale, comme de la Grande Guerre...

La correspondance entre Mme WATHIER-ANDREU et le Colonel H. BREICHLER de la délégation militaire Allemande en France au sujet d'une invitation à la cérémonie en l'hommage du Commissaire CALAS, illustre la réconciliation de deux peuples traumatisés qui se tournent vers un avenir meilleur : « *...Je ne veux pas confondre les tortionnaires d'alors avec les Allemands qui aujourd'hui portent dans leur cœur le poids de leurs crimes, alors qu'ils ne sont ni coupables ni même responsables[...]. On n'est pas responsable de l'Histoire, mais on l'est de la manière dont on l'assume. J'aimerais que nous puissions, nous Français, victimes du nazisme, puissions vous aider dans cette tâche douloureuse... nous qui avons une Histoire pas toujours très "glorieuse" sur certains plans... ce dont nous ne convenons pas toujours volontiers !* » datée du 19 avril 1995.

En réponse, le 28 avril 1995, le Colonel allemand écrit :
« ...Aujourd'hui, ma génération, mais surtout nos jeunes, sont devenus de vrais amis. Bientôt, je l'espère de tout cœur, nous n'allons penser et sentir qu'en européens. Une Europe unifiée sera notre avenir commun. [...] Travaillons ensemble dans ce sens... »

S'engager pour une Europe unie !

SOURCES

Avant d'avoir débuté notre étude sur le Commissaire CALAS, nous avons pris connaissance du contexte général de la Première et Seconde Guerre Mondiale : de l'avant 14-18, de l'entre-guerre, de la débâcle de 40, de la France sous l'Occupation et de la Libération, avant d'approfondir nos recherches sur la Résistance et la présence allemande en Seine-et-Marne. Notre culture sur le sujet s'est construite à l'aide de TRÈS nombreux documents variés comme les manuels d'Histoire scolaires, les documentaires (notamment *La Résistance : vivre ou mourir* ou la série *Apocalypse*), les articles de journaux (avec « Les bornes de la voie de la liberté » d'*Histoire de Guerre n°39* ou « Un couvent et des religieux en guerre : le couvent des Carmes d'Avon » dans *Fontainebleau la revue d'histoire de la ville et de sa région n°6*), des ouvrages spécifiques (par exemple : *Histoire de la France au XXème siècle* et *Le Manuel du Résistant*), les séries ou films télévisées dédiées à cette époque (*Un village Français*, *L'armée du Crime*, *La rafle en font partis*) etc... Il n'est pas nécessaire de les développer plus longtemps, étant donné leur quantité ! Ces ressources nous ont permis de comprendre les deux conflits mondiaux et l'Occupation allemande, ses enjeux et ses conséquences.

L'étude sur le Commissaire CALAS en elle-même repose sur de nombreuses ressources très variées, principalement des articles de journaux différents, des dossiers d'archives départementales ou nationales, des témoignages, des documents de la famille CALAS (jamais recensés)... Certains documents sont issus du Dossier Personnel du Commissaire CALAS conservé aux Archives Nationales de Fontainebleau. Malheureusement, les Archives Nationales bellifontaines furent inondées et les dossiers détruits. Les seuls renseignements restants, issues de ces dossiers, proviennent de la dernière personne à les avoir consultés : Mme. Renée WATHIER-ANDREU. La plupart des articles, discours, lettres, correspondances et autres utilisés ont été cités dans les chapitres précédents ; il n'est donc pas utile de faire une liste exhaustive des documents non répertoriés.

La majeure partie de notre étude se base sur de nombreux documents, que Mme. WATHIER-ANDREU n'a pas eu l'occasion d'étudier, fournis généreusement par Jeanne LETTERIER CALAS et sa fille : le livret de famille d'Auguste CALAS, ses remises officielles de médailles, son laissez-passer en Pologne, des correspondances administratives entre le tuteur de Mme. LETTERIER CALAS, un document de Sécession au cimetière de Billancourt...

Nous souhaitons pourtant mettre en avant des ouvrages que l'on a utilisés et qui méritent d'être mis en avant pour la qualité de leur rédaction:

- *Fontainebleau-Avon 1940-1945 Plaques, Stèles et monuments Faits de Résistance, Répression, persécutions* réalisé sous la direction de Maryvonne Braunschweig en 1999 dans le cadre du Concours Nationale de la Résistance et de la Déportation
- *La Résistance en Seine-et-Marne (1939-1945)*, de Claude CHERRIER et René ROY
- « Les Allemands à Avon-Fontainebleau » et « La bataille de Valvins » dans *39-45 en Seine-et-Marne : des lieux, des hommes...* par le Conseil Général de Seine-et-Marne
- *Fontainebleau la revue d'histoire de la ville et de sa région*, notamment les numéros n°8 et n°10, réalisée par l'Association "La Société d'Histoire de Fontainebleau & sa région"
- *Fontainebleau: Mille ans d'histoire de France*, de Jean-François Hebert et Thierry Sarmant

Plus que les renseignements qu'ils nous ont apportés, ces ouvrages nous ont permis de découvrir un autre aspect de notre région.

*Fontainebleau-Avon 1940-1945 Plaques, Stèles et monuments
Faits de Résistance, Répression, persécutions nous a fait connaître
le Commissaire Auguste CALAS pour la première fois !*

JUSTIFICATION

LES ARMES À LA MAIN ! prend la forme d'une étude construite autour de la Résistance locale dans le Pays de Fontainebleau, région que nous connaissons depuis toujours. Le souhait de travailler sur l'Histoire de cette ville s'est imposé naturellement ! Il nous donnait l'occasion d'en apprendre un peu plus sur le passé d'une ville que nous affectionnons tout en abordant une période qui nous tient à cœur. Une étude proche de notre habitation nous laissait sous-entendre un accès moins laborieux aux sources de renseignements et lieux de mémoire, tout en nous proposant la découverte d'un patrimoine historique important dans une ville dominée par deux figures majeures de l'Histoire de France : François 1er et Napoléon ! Choisir la localité, c'est aussi faire le choix de mettre en avant une partie de l'Histoire de France peu connue et s'imposer comme ambassadeur d'une région.

Après avoir prît conscience que notre agglomération portée en elle les cicatrices d'une terrible guerre, nous avons décidés de nous tourner vers les femmes et les hommes qui n'ont jamais acceptés de voir *Marianne* salit par les occupants nazis. Nous avons décidés de mettre en avant le visage d'un résistant bellifontain, puisque chacun est sensible à ces personnages qui luttent "seuls" pour le bien de tous, s'imposant en modèle et défenseur des valeurs universelles. En apprenant le parcours du Commissaire Auguste CALAS, notre dévolu s'est posé immédiatement sur lui ! Ce chevalier de la Légion d'Honneur incarne une police française résistante qui, aujourd'hui, est trop souvent bafouée, mise en cause dans l'extermination des juifs, notamment pour la participation de policiers à la rafle du Vél' d'hiv' du 16 et 17 juillet 1942. Alors que la jeunesse française voit en sa police un moyen de répression qui a collaborée avec l'Allemagne nazie, des "flics" traquant les résistants et les "indésirables" au nom de la Révolution Nationale du gouvernement de Vichy, le Commissaire CALAS apparaît en contre-exemple de cette perception simpliste et morcelée, mais bien française, de notre Histoire. Son engagement pour libérer la France n'a jamais cessé et met en avant, non pas deux guerres distinctes, mais UNE seule et même Guerre Mondiale. Nous avons été

interloqué par cet homme qui a lutté toute sa vie sans jamais renoncer. Le monde a besoin de héros... le Commissaire CALAS en est un !

Malgré une forme très scolaire, peu originale, nous avons souhaités présenter notre travail sous forme de mémoire par manque de temps essentiellement. En effet, il a été difficile de contenir nos ambitions mais nous n'avons appris que fin décembre l'organisation du CNRD. Pourtant, nous ne regrettons pas cette forme qui permet d'apporter des informations solides basées sur des documents analysés, qui se présente en tant que ressource et support claire pour les personnes intéressées par le sujet.

À la manière d'une tragédie en 5 actes, nous avons souhaités retracer l'histoire du Commissaire Auguste CALAS dont l'engagement pour libérer la France commença dès le début de la Grande Guerre et ne prit fin qu'à la frontière tchécoslovaque ! Nous ne pouvions nous résigner à ne parler que d'actes de résistances réalisées par des ombres, à des adresses inconnues. Nous avons choisit de retracer l'histoire de l'auteur de l'acte, comprendre les raisons qui l'ont poussées à agir pour tenter de rentrer dans sa tête. On peut parler des sabotages, des faux-papiers ou des parachutages mais l'Histoire c'est aussi comprendre, raisonner et interpréter dans un contexte particulier. C'est une science humaine, il est légitime et nécessaire de parler de l'humain. L'engagement est constitué d'un avant, d'un pendant et d'un après. Les raisons qui ont poussées Auguste CALAS à agir sous l'Occupation sont les mêmes qui furent la cause de son engagement dans l'Armée Française. Et il est impossible de comprendre un acte de résistance, si on ne connaît pas le contexte dans lequel il est réalisé. L'engagement d'un résistant pour libérer la France ne se termine que lorsque sa Patrie est libérée ou que le combattant a disparu. Nous vous proposons de ne pas suivre une liste d'actions de résistance mais le parcours d'un résistant !

Un résistant est avant tout un citoyen qui fut un jour confronté à un ultimatum. On ne peut pas savoir quel chemin nous aurions pris, mais il est justifié de prendre une vision d'ensemble pour comprendre pourquoi certains français ont franchis le pas en direction de la délivrance, de la Liberté et de la France... un engagement vers la RÉSISTANCE !

PARLEZ !

Rime : « *Lorsqu'une amie m'a parlée d'un de ses camarades de classe qui cherchait un(e) partenaire pour participer au Concours, j'avais hésité ! On était en pleine année du BAC, alors j'étais anxieuse pour m'engager dans un tel projet. Et puis, je me suis lancée... Mais je ne le regrette pas ! Le Concours m'a énormément apporté. Construire un projet n'est pas une mince affaire, ça demande du temps et une bonne organisation. Il faut savoir communiquer au sein d'une équipe, ce qui n'a pas toujours été facile. Il faut savoir opposer ses idées, sans se braquer, comprendre que toutes les opinions sont bonnes à prendre. Mais j'ai appris qu'un groupe solidaire, c'est des membres qui respectent les idées des uns et des autres et s'épaulent mutuellement. Je n'ai pas toujours été présente, mais le groupe a permis de mettre enfin un point finale à ses recherches. J'ai aussi redécouvert Fontainebleau sous un autre angle ! Derrière son apparence de "grande fourmilière", elle porte encore les marques de la Seconde Guerre Mondiale sur ses murs. Lorsque je me balade dans "Bleau", je vois au-delà des apparences car son histoire défile sous mes yeux. Je fais découvrir des anecdotes à mes amies qui n'ont pas conscience de cet héritage si terrible ! J'ai compris par ce Concours que le devoir de mémoire est essentiel, car l'Homme est capable du meilleur comme du pire. Le parcours du Commissaire CALAS m'a profondément marqué. À travers lui, j'ai découvert la Résistance et la Déportation, que les libertés ont un prix ! J'ai bientôt 18 ans et le sacrifice du Commissaire CALAS a fait de moi une meilleure citoyenne plus attentive à ce qui m'entoure, prête à défendre ses valeurs. J'ai compris que la Vie est faite de décisions et que nous ne devons pas avoir peur d'agir. Cela m'a permis de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles expériences ! Si je dois résumer en un seul mot ce que le CNRD m'a apporté : la DÉTERMINATION ! »*

Alexandre : « *Il a suffi d'une simple affiche pour que je choisisse de réparer mes erreurs ! Par lâcheté peut-être, j'avais refusé de participer au CNRD au Collège... par stupidité sûrement ! Je l'ai*

toujours regretté, pensant que ce concours était réservé aux collégiens. Cette année, j'ai appris que j'avais une dernière chance... je l'ai saisie ! Ce fut la première d'une longue liste d'initiative que j'ai dû réaliser.

Il m'a fallu aller vers les autres sans timidité, avec assurance pour faire avancer un projet qui me tenait à cœur. J'ai rencontré des personnes formidables qui ont su nous guider dans nos recherches. Le Concours m'a montré que la plupart des gens sont altruistes, prêts à aider et à soutenir de parfaits inconnus sans rien attendre en retour. Les fonctionnaires sont accessibles et disponibles pour fournir de précieuses aides. J'ai appris qu'il suffit d'aller vers les autres sans avoir peur de leur réaction !

Le concours a développé mes compétences. Il m'a fait gagner en aisance à l'oral, ma prise de parole est plus décontractée et fluide tout en respectant avec rigueur les règles de bienséance face à mes Pères.

Rime m'a appris l'esprit de cohésion, elle m'a soutenue dans mes démarches et n'a jamais manqué d'honnêteté ! Sans elle, le projet n'aurait pas abouti.

Passionné d'Histoire, étudier Fontainebleau entre 40-44 m'a fait prendre conscience de l'ampleur de l'Occupation nazie. La barbarie est près de chez soi. J'ai pu constater le sang sécher sur les trottoirs que j'empruntais si souvent !

Le Commissaire Auguste CALAS est un exemple pour toutes les générations, soucieuses de préserver ses libertés et de défendre ce qu'elles aiment. Il a défini les mots : s'engager, amour de la Patrie, Résistance, conviction, espoir, lutte, charisme, combattant... Je suis admiratif par son parcours et sa ténacité face à la Douleur et le Défaitisme. Il m'a appris bien des qualités : assumer ses responsabilités, ne pas avoir peur de se salir les mains pour ses valeurs et ses convictions, par exemple. Comme lui, je suis prêt à défendre ce pays que j'aime tant : la France ! Auguste CALAS est un modèle pour moi ! Après des mois à côtoyer l'histoire d'Auguste CALAS, il me semble perdre un ami...

L'étude du Commissaire m'a permis de comprendre les qualités et les compétences que l'on peut attendre d'un historien, et constitue le premier mémoire que je réalise à l'aide de mes propres recherches. Envisageant des études dans le domaine de l'Histoire,

le CNRD apparaît comme une formation idéal pour développer la réflexion, l'analyse et l'interprétation des futures historiens. Il m'a permis d'apprendre les bases de la recherche historique.

Si je dois résumer ce que m'a apportée cette aventure : c'est une CONSCIENCE CITOYENNE ! »

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait jamais été possible sans l'intervention de la Bibliothèque municipale, de la Section du Patrimoine et des Archives de Fontainebleau, du Centre d'Informations du Lycée François 1er et des Archives Départementales de Seine-et-Marne.

Nous remercions le Ministère de la Culture et toutes les organisations nationales qui assurent l'accès des sites historiques et des lieux de mémoire français aux personnes soucieuses de découvrir l'Histoire de France et du monde. Nous sommes reconnaissant au Service des Musées de France de permettre à la jeunesse de découvrir gratuitement le riche patrimoine français.

Par conséquent, nous avons une pensée particulière pour le Mémorial de l'Internement et de la Déportation, ainsi que pour la ville de Compiègne qui a permis au mémorial d'obtenir le label Tourisme et Handicap. Nous souhaitons exprimer notre admiration et notre reconnaissance à toutes les organisations qui se battent pour que survive le souvenir des victimes de la Seconde Guerre Mondiale.

Notre travail repose sur l'intervention de personnes passionnées, de femmes et d'hommes extraordinaires, soucieux d'aider. Ils ont su transmettre leur passion. Ces citoyens et citoyennes ont pris le temps de nous accompagner et de nous guider, nous ont accordés leur confiance. Pour toutes ces personnes, un grand MERCI ! Nous souhaitons ainsi remercier quelques personnes, des artisans de l'ombre, qui ont marquées notre parcours et pour certaines notre vie...

Notre première pensée va à Madame Marie MASSINGER, professeur d'Histoire-Géographie au Collège Elsa Triolet, qui a transmis le goût de sa matière à ses élèves. C'est elle l'instigatrice, celle qui nous a donnée l'envie de participer à ce concours. Elle a, encore une fois, trouvée les mots pour nous guider et nous conseiller.

Cela a prit du temps avant de participer, mais ON L'A FAIT !

Nous adressons nos remerciements à Mme Jeanne LETTERRIER CALAS et sa fille pour nous avoir accordé leur confiance. Elles nous ont confiées des documents de famille inestimables à nos yeux, et nous ont permis de faire avancer nos recherches en nous dévoilant leur histoire. Nous admirons leur courage !

Nous sommes reconnaissants auprès du Commissariat de Fontainebleau qui nous a ouvert ses portes. Merci au Commissaire de Police Samuel RUAULT et son adjoint pour nous avoir apporté leur aide.

Merci à Mme. Louise GAZAGNE-OUIL, documentaliste à la Section du Patrimoine, d'avoir mis à notre disposition les documents nécessaires à nos recherches.

Notre reconnaissance va à Mme. Valérie RENAUD, documentaliste aux archives locales, pour nous avoir transmis des documents sur le Commissaire Calas et sur la Résistance à Fontainebleau.

Nous remercions M. HEBRARD, professeur d'Histoire-Géographie au Lycée François 1er d'avoir pris sur son temps personnel pour nous avoir conseillé.

Nous adressons nos salutations à M. Olivier PLANCKE, professeur d'Histoire-Géographie au Lycée Uruguay qui a mené des recherches aux archives départementales en notre nom.

Pour une dame qui mérite tous les hommages, pour une historienne qui n'a jamais cessé de lutter les armes à la main, pour une femme qui a vécu avec l'Histoire toute sa vie, pour Mme. Renée WATHIER-ANDREU les mots ne sont pas assez forts pour vous dire à qu'elle point nous vous remercions. Vous êtes une résistante de notre temps qui se bat pour la mémoire de ceux qu'on oublie !
Simplement, Merci ! Merci pour ce que vous avez fait, pour ce que vous faites ! C'est un honneur et un privilège de vous avoir rencontré.

Nous remercions nos amis lycéens qui ont participé à ce projet. En

particulier, le magnifique coup de crayon de Loïse DURAND-LEIDWANGER qui a eu l'extrême gentillesse de bien vouloir mettre ses talents de dessinatrice au profit de notre mémoire. Il est incontestable qu'elle possède un don et un avenir dans ce domaine. Nous te prions de nous excuser pour ne pas avoir présenté, par manque de temps, l'imagination dont tu as fait preuve dans tes œuvres. Merci à cette jeune artiste !

Pour finir, je remercie mes parents de m'avoir laissé la liberté de participer à ce concours dans une année importante pour la vie d'un étudiant. Si ce travail a pu naître, c'est parce que depuis toutes ces années vous m'accordez votre confiance. Malgré certaines réticences, vous ne m'avez jamais arrêté. Je n'ai jamais manqué d'amour, je n'ai jamais été seul. Vous m'avez enseigné des valeurs à défendre et un pays à aimer. Si je suis celui que je suis aujourd'hui, c'est grâce à vous ! Je vous aime...

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	9-10
INTRODUCTION.....	11-12
PREMIÈRE PARTIE	
Une ville impériale sous Occupation.....	13-23
DEUXIÈME PARTIE	
Un héros de la Grande Guerre.....	24-31
TROISIÈME PARTIE	
Un résistant de la France combattante.....	33-54
QUATRIÈME PARTIE	
Un déporté.....	55-68
CINQUIÈME PARTIE	
La libération de Fontainebleau : l'heure du souvenir !...69-85	
CONCLUSION.....	86-90
SOURCES.....	92-94
JUSTIFICATION.....	95-96
PARLEZ !.....	97-99
REMERCIEMENTS.....	101-103

Il est de notre devoir de se battre pour ceux qu'on aime et en ce
qu'on croit ! Pardon de ne pas l'avoir compris plus tôt...
Aujourd'hui, j'ai l'impression de réparer une partie de mon erreur.
Jamais je ne t'oublierai !